

La junte d'Alger joue aux va-t-en guerre

Une sagesse tout à l'honneur du Maroc pour répondre aux accusations et invectives algériennes

Youssef Aidi : Le gouvernement doit adopter une stratégie pour éclairer l'opinion publique sur tous les aspects concernant la vaccination contre la Covid-19



Page 5

La rupture de l'approvisionnement en gaz de l'Europe via le GME, un énième coup d'épée dans l'eau



Observateurs, acteurs politiques et députés européens s'insurgent contre le chantage implicite d'Alger

Page 4

Le Goncourt consacre l'Afrique subsaharienne : Une première Mohamed Mbougar Sarr dévoile "La Plus Secrète Mémoire des hommes"



Page 12

Les trois grains de sable qui enrayent le système rajaoui



Le WAC prend le large avant le derby

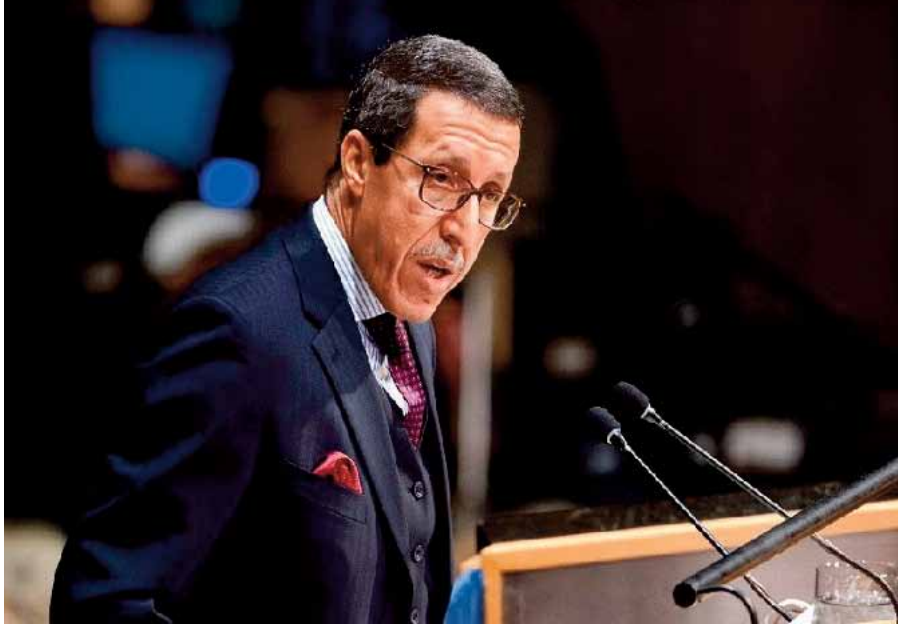
Pages 22-23



Les fomenteurs du scénario à l'algérienne manquent atrocement d'imagination. Les photos parlent d'elles-mêmes.

Lire page 3

Omar Hilale : *La décolonisation du Sahara marocain est irréversiblement scellée depuis 1975*



La décolonisation du Sahara marocain est "irréversiblement" scellée depuis 1975, suite à l'Accord de Madrid, a affirmé, mercredi à New York, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale.

S'exprimant devant la 4ème Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Hilale a souligné que la poursuite de l'examen de la question du Sahara marocain par cette Commission est "anachronique", "car la décolonisation de cette partie du Maroc a déjà été définitivement scellée en 1975, suite à la signature de l'Accord de Madrid, le 14 novembre 1975,

avec l'ancienne puissance coloniale, l'Espagne, et ce, conformément à l'article 33 de la Charte de l'ONU".

Il a, dans ce sens, tenu à préciser que cet Accord a été dûment consigné auprès du SG de l'ONU, le 18 novembre 1975, et validé par l'Assemblée générale des Nations unies, dans sa résolution 3458B, du 10 décembre 1975.

"Cet accord remplit pleinement les exigences de l'Assemblée générale, qui préconise une solution politique, négociée entre la puissance coloniale – l'Espagne – et la partie ayant droit – le Maroc –. Ce qui lui confère la légitimité juridique, la force historique et

la légitimité politique, en tant qu'acte final de décolonisation du Sahara marocain", a fait observer M. Hilale.

Dans ce cadre, l'ambassadeur a relevé que le Conseil de sécurité vient d'adopter la résolution 2602 sur la question du Sahara marocain, par laquelle il a réaffirmé, comme il le fait systématiquement dans toutes ses résolutions depuis 2004, que la solution à ce différend régional ne peut être que politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis.

A cet effet, le Conseil a demandé à Staffan de Mistura, le nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara marocain, de reprendre

la facilitation du processus politique des tables rondes, avec ses 4 participants, le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario", a indiqué le diplomate, notant que l'instance exécutive de l'ONU a, une nouvelle fois, réaffirmé la prééminence, le sérieux et la crédibilité de l'Initiative marocaine d'autonomie, qui constitue l'unique solution à ce différend régional, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Maroc.

En ce faisant, le Conseil de sécurité a assumé sa responsabilité de préservation de la paix et la sécurité internationales, en confirmant la voie déjà tracée pour le règlement pacifique de ce différend régional, a fait remarquer M. Hilale, soulignant qu'à l'opposé, "la focalisation de l'Algérie et de certaines délégations, ici, à la 4ème Commission, sur une approche idéologique et désuète pour le règlement de la question du Sahara marocain, est détachée des réalités historique, politique, juridique et humaine de ce différend car elle reprend des thèses et des plans morts et définitivement enterrés".

"Alors que le discours de l'Algérie s'accroche au passé, les résolutions du Conseil de sécurité se projettent vers l'avenir, en œuvrant en faveur d'une solution politique à ce différend régional", a poursuivi l'ambassadeur, rappelant que c'est justement afin de prémunir l'ONU de cette dichotomie statutaire et de ce décalage politique, que les pères Fondateurs de l'organisation internationale ont institué l'article 12 de la Charte des Nations unies, qui interdit à l'Assemblée générale et ses Commissions de faire des recommandations ou même d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de Sécurité.

Faisant fi des chantages de l'Algérie, l'ONU insiste sur l'implication de toutes les parties

Malgré les chantages à répétition auxquels s'adonne désespérément l'Algérie au sujet du différend régional autour du Sahara marocain, l'Organisation des Nations unies vient d'insister, une fois de plus, sur l'importance primordiale de l'implication de toutes les parties au conflit dans le processus politique, mené sous l'égide du Secrétaire général de l'ONU.

C'est ce qu'a bien réaffirmé le porte-parole adjoint du Secrétaire général des Nations unies, Farhan Haq lors de son briefing quotidien, mercredi à New York, lorsqu'il répondait à une question sur la dernière manœuvre en date de l'Algérie, qui a rejeté la résolution 2602 adoptée par le Conseil de sécurité ainsi que le processus des tables rondes.

"Nous croyons qu'il y a encore

possibilité pour que toutes les parties et acteurs régionaux se retrouvent" dans le cadre du processus politique au sujet de la question du Sahara, a souligné le porte-parole du SG de l'ONU, relevant que le nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura, discutera avec "toutes les parties et tous les Etats concernés dans la région" en vue de la reprise de ce processus.

N'en déplaise à l'Algérie, il y a lieu de rappeler que le Conseil de sécurité dans sa plus récente résolution sur le Sahara marocain a demandé à M. de Mistura, de reprendre la facilitation du processus politique des tables rondes, avec ses quatre participants, à savoir le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario".

Encore plus, l'Algérie est considé-



rée par le Conseil de sécurité en tant que partie. C'est pourquoi il l'a enjoint dans ses dernières résolutions, dont la

2602 de vendredi dernier, à participer aux tables rondes et l'a citée à cinq reprises, soit autant de fois que le Maroc.

La junte d'Alger joue aux va-t-en guerre



L'Algérie veut-elle entraîner le Maroc, et toute la région maghrébine, dans un conflit armé ? Beaucoup d'observateurs et analystes politiques se posent cette question légitime vu le discours martial claironné par le régime algérien et ses relais médiatiques depuis biens des mois, et qui a été encore une fois confirmé avant-hier par un communiqué de la présidence algérienne à propos de la mort de trois Algériens dans un bombardement faussement attribué à l'armée marocaine.

«Trois ressortissants algériens ont été lâchement assassinés (le 1 novembre 2021) par un bombardement barbare de leurs camions alors qu'ils faisaient la liaison Nouakchott-Ouargla », entre la Mauritanie et l'Algérie, a souligné la présidence algérienne dans un communiqué.

Ce communiqué aux relents bellicistes a attribué cette attaque aux forces marocaines, ajoutant que «leur assassinat ne restera pas impuni».

«Si l'Algérie veut la guerre, le Maroc n'en veut pas. Le Maroc ne sera jamais entraîné dans une spirale de violence et de déstabilisation régionale», a affirmé à l'AFP une source marocaine bien informée, qui a déploré des «accusations gratuites» contre le

Maroc.

«Si l'Algérie souhaite entraîner la région dans la guerre, à coups de provocations et de menaces, le Maroc ne suivra pas», a insisté la même source, qui a requis l'anonymat.

Selon la source marocaine, cette zone est "empruntée exclusivement par des véhicules militaires des milices armées" du Polisario. "On s'étonne donc de voir les autorités algériennes évoquer la présence d'un camion qui se trouverait dans cette zone, eu égard à sa nature juridique et à son utilisation à des fins militaires", a-t-elle argumenté.

«Le Maroc n'a jamais ciblé et ne ciblera jamais des citoyens algériens, quelles que soient les circonstances et les provocations», a-t-elle mis en avant.

«Le Souverain a déjà rassuré, dans son discours du Trône du samedi 31 juillet 2021, les Algériens qu'aucun danger ou menace ne viendra du Maroc », a rappelé Cherkaoui Roudani, expert en études géopolitiques et sécuritaires.

«Le communiqué de la présidence algérienne est une pure propagande visant à instaurer un environnement de tension dans la région maghrébine. Il s'inscrit dans une série interminable de chantages auxquels s'adonne désespérément l'Algérie pour

opérer une fuite en avant», a encore martelé Cherkaoui Roudani dans une déclaration à Libé. Et de préciser : «Par cette dangereuse et agressive logique d'escalade, le régime algérien entend provoquer un conflit armé avec le Royaume du Maroc et, partant, entraîner toute la région maghrébine dans une logique de tensions et d'affrontements».

«L'Algérie en créant un environnement de tension dans la ré-

gion entend également détourner l'opinion publique algérienne de la réalité intérieure désastreuse », a-t-il avancé, soulignant que « les Etats fragiles adoptent toujours une stratégie basée sur la création et le maintien d'un foyer de tension ».

Cherkaoui Roudani a, par ailleurs, mis l'accent sur le timing de cette nouvelle escalade algérienne. Selon lui, celle-ci coïncide avec «la récente résolution du Conseil de sécurité 2602 qui a mis en valeur le processus politique pour résoudre le conflit du Sahara et exigé de l'Algérie de prendre part aux tables rondes en tant que partie prenante dans le conflit artificiel».

D'un autre côté, le gouvernement espagnol a évité de se prononcer sur les accusations fallacieuses du régime algérien contre le Maroc, faute d'informations sur ce qui s'est passé.

« Nous essayons de recueillir toutes les informations sur ce qui s'est passé avant de commenter cette question », ont déclaré des sources diplomatiques espagnoles à Europa Press. Cette agence espagnole a ajouté que ces sources n'ont pas précisé si le ministre des Affaires étrangères, de l'UE et de la Coopération, José Manuel Albares «entend faire un geste en vue de faire baisser la tension entre les

deux pays ».

Ce n'est pas la première fois que le régime militaire algérien recourt aux fake news pour accuser faussement le Maroc d'attenter contre l'Algérie.

Sans aucune preuve tangible à l'appui, le régime algérien a accusé le Maroc, entre autres, d'être à l'origine des incendies qui ont ravagé la Kabylie l'été dernier, d'être le commanditaire du meurtre barbare de Djamel Bensmail (l'une des figures des Hirak en Algérie et qui a été sauvagement tué par une foule enragée avec la complicité de la police algérienne), de soutenir deux mouvements qui s'opposent au régime algérien, à savoir le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie et Rachad. Les divagations du régime algérien sont allées plus loin en avançant en juillet dernier dans la revue El Djeich (revue de l'armée algérienne) que « l'Etat voisin (le Maroc) voue une haine ancestrale et un ressentiment non dissimulés envers notre pays ». Et de poursuivre : « Qui a trahi le héros numide Jughurta en 104 av. J.-C. et l'a remis à Rome où il sera tué ? N'était-ce pas Bocchus, roi de la Mauritanie césarienne, le Maroc d'aujourd'hui ? ».

Mourad Tabet



Une sagesse tout à l'honneur du Maroc pour répondre aux accusations et invectives algériennes

La rupture de l'approvisionnement en gaz de l'Europe via le GME, un énième coup d'épée dans l'eau

Observateurs, acteurs politiques et députés européens s'insurgent contre le chantage implicite d'Alger

La recrudescence des hostilités foncièrement injustifiées en termes de bonne gouvernance des relations internationales du régime politico-militaire algérien, notamment son attitude, par ailleurs décriée par la quasi-totalité de la communauté internationale, à l'égard du conflit du Sahara marocain, pourtant créé et entretenu avec acharnement par ses soins, ne s'explique que par son désarroi confronté, comme il est à une crise de confiance généralisée et au rejet croissant manifesté par l'ensemble des strates du peuple algérien, menaçant de l'imminence d'une explosion sociale et surtout de sa perte et sa déchéance.

A ce propos, la revue italienne «Formiche», dans sa dernière livraison, écrit : «Après la décision de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc et d'interdire aux avions marocains de traverser l'espace aérien algérien, des gestes qui se sont avérés sans conséquence», l'Algérie «joue sa dernière carte, celle de fermer, à partir de novembre, les vannes du GME (Gazoduc Maghreb-Europe), qui passe par le territoire marocain».

«Voulant antagoniser le Maroc», l'Algérie a coupé un important approvisionnement énergétique aux Espagnols s'élevant à 6 milliards de mètres cubes de gaz, a expliqué «Formiche», relevant qu'Alger a promis aux Espagnols une compensation en augmentant la capacité du gazoduc Medgaz, directement relié à Almeria, à 10 milliards de mètres cubes.

Le média italien note que l'Algérie veut exercer une forme de chantage envers l'Europe, surtout que cette décision brutale et incongrue intervient dans un contexte économique particulier marqué notamment par une hausse exponentielle du prix du gaz, ce qui représente une réelle menace pour l'approvisionnement énergé-



tique global de l'Europe.

En effet, la revue «Formiche» souligne que d'Algérie et son protégé le polisarío défient la communauté internationale et menacent la sécurité dans la région du Maghreb en rejetant la résolution 2602 de l'ONU», en ajoutant que la décision de ne pas reconduire l'accord sur le GME est un acte unilatéral qui est considéré par de nombreux observateurs et acteurs politiques européens comme un chantage de la part d'Alger envers l'Europe, à la suite particulièrement de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de sa dernière résolution disposant la prorogation du mandat de la Minurso et consolidant les acquis du Royaume concernant la question du Sahara marocain.

D'autre part, le directeur du magazine espagnol «Atalaya», Javier Fernandez Arribas, a souligné qu'en décidant unilatéralement la fermeture du GME, l'Algérie a choisi «la voie de la confrontation» avec le Maroc et les pays européens.

«Avec cette décision prise de manière unilatérale, l'Algérie a pris un pari très risqué et mis en danger la stabilité de la région», a affirmé, à cet égard, M. Arribas dans un vidéo posté sur le site web de la revue «Atalaya», spécialisée dans les affaires du Maghreb.

Il fait observer, là-dessus, que «l'Algérie a choisi la voie de la confrontation après avoir rompu unilatéralement ses relations avec le Maroc, confirmé son retrait des tables rondes organisées par l'ONU pour trouver une solution politique au conflit du Sahara et mis fin à l'approvisionnement de l'Europe en gaz».

Le régime algérien, qui a pris cette décision comme forme de pression pour obtenir le soutien à sa thèse sur le Sahara, n'a pas mesuré les conséquences «dangereuses» de ses actes, a-

t-il souligné avant d'ajouter que l'Algérie, qui fait entrave au règlement de la question du Sahara, n'a présenté aucune alternance pour faire avancer les négociations contrairement au Maroc dont le plan d'autonomie jouit du soutien international.

Par ailleurs, Eric Besson, ancien ministre français de l'Industrie et de l'Énergie, en réaction à ladite décision, s'est insurgé contre «le chantage implicite» d'Alger à l'égard des Européens.

«Du Maroc où je réside à nouveau, j'assiste avec tristesse à la spirale absurde dans laquelle se place l'Algérie avec son principal voisin. Après avoir inégalement ignoré la main tendue par le Roi du Maroc lors de son discours du Trône, après avoir prétendu que les incendies de l'été dernier avaient été fomentés par les Marocains, interdit le survol de son territoire aux avions portant pavillon marocain, l'Algérie vient de décider unilatéralement de fermer le robinet du Gazoduc Maghreb-Europe», a déclaré l'ancien ministre français.

«Ce nouveau palier se veut tout autant une pierre supplémentaire dans le jardin voisin qu'un chantage implicite à l'égard des Européens», a-t-il instamment dénoncé.

M. Besson a ajouté, en outre, qu'il faut désormais espérer que les dirigeants algériens reviendront vite à la raison et à une meilleure appréhension des intérêts humains, économiques et sociaux des Algériens eux-mêmes, des Maghrébins et de l'indispensable coopération étroite entre le Maghreb et la France d'une part, le Maghreb et l'Union européenne d'autre part».

Dans le même ordre de visions, le président de la délégation du Parlement européen pour les relations avec les pays du Maghreb (DMAG), Andrea Cozzolino, a rendu publique,



**La revue «Formiche»
L'Algérie et son protégé le polisarío défient la communauté internationale et menacent la sécurité dans la région du Maghreb en rejetant la résolution 2602 de l'ONU**

mercredi, une déclaration dans laquelle il considère que la décision algérienne d'arrêter l'approvisionnement de l'Europe en gaz via le GME «est une source de grave préoccupation».

L'accord d'approvisionnement rompu par l'Algérie «concerne directement, non seulement le Maroc, mais aussi l'Union européenne», a précisé M. Cozzolino en soulignant que «celles que soient les raisons qui ont motivé une telle décision, l'utilisation de l'approvisionnement en gaz comme moyen de pression ne saurait constituer une solution appropriée».

Le président de la DMAG a, à cet effet, appelé le gouvernement algérien à reconsidérer cette décision et à reprendre la voie du dialogue».

«J'appelle également le Service européen d'action extérieure et la Commission européenne à engager une initiative diplomatique afin d'encourager les autorités algériennes à revoir leur décision», a ajouté M. Ozzolino.

En somme, nombreuses sont les réactions exprimées par des responsables politiques, experts en géostratégie et députés européens qu'a suscitées la fameuse décision «présidentielle» algérienne. En effet, à titre d'exemple, le député européen, Dominique Riquet, indique qu'en visant le Maroc, l'Algérie «atteint l'Europe à un moment particulièrement inopportuniste», en faisant observer, par ailleurs, que «cette fermeture sera à terme porteuse de conséquences sur les revenus de l'Algérie».

En matière de droit public international, de règles conventionnelles, de relations internationales et de véritables politiques géostratégiques visant la paix, la stabilité et la sécurité régionales, continentales et mondiales, l'on ne peut se contenter de jugements évasifs et de déclarations superficielles quant au traitement des points politiquement chauds de la planète car cela ne fait que retarder, quelque peu, l'échéance fatidique, celle de la rupture de l'équilibre de l'ordre politique et économique mondial. En fait, seule la diplomatie – et par respect comme dirait l'autre – dans ses démarches usuelles d'adjoindre les intérêts stratégiques des pays aux grands idéaux universels de paix, de cohabitation, de tolérance et d'épanouissement humain, peut se permettre, dans le souci de ménager certaines susceptibilités, pourvu qu'elles soient inoffensives, d'utiliser de langage circonstancié mesuré.

L'on ne peut éternellement dissimuler le soleil derrière le tamis...

Rachid Meftah



L'Algérie n'a présenté aucune alternance pour faire avancer les négociations contrairement au Maroc dont le plan d'autonomie jouit du soutien international

Youssef Aidi : Le gouvernement doit adopter une stratégie pour éclairer l'opinion publique sur tous les aspects concernant la vaccination contre la Covid-19



La polémique du pass vaccinal et l'obligation de la présentation de ce document dans les espaces public et privé ont fait l'objet d'une question orale posée par le Groupe socialiste à la Chambre des conseillers au ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Aït Taleb.

A ce propos, le président du Groupe socialiste à la deuxième Chambre Youssef Aidi a insisté sur le fait que le fond du sujet est de savoir qui sont les Marocains convaincus par la vaccination contre la Covid-19 et ceux qui ne le sont pas, ce qui relève de la responsabilité du gouvernement.

En réaction à la réponse du ministre, le Groupe socialiste n'a pas manqué de re-

lever l'absence d'une stratégie claire dans ce sens de l'Exécutif qui n'a pu toucher les larges couches de la société, ni parvenir à les convaincre de l'importance de la campagne de vaccination.

A cet effet, le conseiller ittihadi a souligné que nombreux sont les Marocains qui ont été victimes de fake news relayées sur les réseaux sociaux, précisant par là même que le ministère de tutelle ne dispose d'aucune stratégie de communication devant en principe préserver les acquis réalisés par notre pays et contrer les infox orchestrées.

Et d'ajouter que l'on ne peut laisser les citoyens victimes de ces campagnes de désinformation, appelant le gouvernement

à adopter une stratégie pour éclairer l'opinion publique sur tous les aspects concernant la vaccination contre la Covid-19.

En dernier lieu, Youssef Aidi a insisté sur le fait d'accorder l'importance qui se doit aux cadres de la santé, les « frontliners » qui, depuis le début de la pandémie, ont toujours répondu présent. Signalant que l'on ne peut nier les efforts déployés par le Maroc en vue de se procurer les doses vaccinales sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI, sans omettre, bien entendu, les mesures économiques et sociales d'accompagnement prises par notre pays pour faire face à la crise engendrée par l'épidémie du nouveau coronavirus.

H.T

Pr. Khalid Fathi : Les données scientifiques ont prouvé que tous les vaccins sont sûrs, efficaces, sans effets secondaires dangereux

L'opération de vaccination et le pass vaccinal ne portent pas atteinte à la liberté, mais au contraire ils nous la rendent après que l'épidémie nous en a privés», a estimé le Pr. Khalid Fathi, chercheur en questions de santé.

Dans un entretien à la MAP, M. Fathi met l'accent sur le rôle de l'opération de vaccination et du pass vaccinal dans la restitution de la liberté aux citoyens après que l'épidémie les en a privés.

Quelle est votre réponse à ceux qui estiment que le pass vaccinal porte atteinte à la liberté ?

L'opération de vaccination et le pass vaccinal ne portent pas atteinte à la liberté, mais au contraire ils nous la rendent après que l'épidémie nous en a privés.

Il ne faut pas oublier que chaque retard accusé dans la vaccination conduit à de nouveaux variants pouvant être plus mortels, plus dangereux et plus résistants aux vaccins, c'est pourquoi nous devons gérer notre liberté de manière collective pour la vaccination, car c'est le seul moyen pour éviter un éventuel retour aux mesures de restrictions.

Ceux qui refusent le vaccin anti-coronavirus et rejettent le pass vaccinal constituent le maillon faible de la chaîne dans la lutte contre l'épidémie et leur comportement peut entraîner la perte des efforts consentis.

Quel est votre avis concernant les arguments des anti-vaccins ?

Le Royaume a réussi à faire face à la propagation de la pandé-

mie alors que des pays développés ont échoué dans cette tâche. Les Marocains doivent considérer ce privilège à sa juste valeur et jeter un regard sur la réalité prévalant dans certains pays voisins qui n'ont pas pu assurer la vaccination à leurs citoyens.

Le Maroc a prouvé qu'il est à la hauteur pour relever le défi de la pandémie surtout en ce qui concerne le volet afférent à la gratuité du vaccin dans une conjoncture internationale difficile marquée par la lutte pour le vaccin et son monopole par les pays industrialisés.

Que répondre à ceux qui minimisent l'importance de cette réalisation scientifique ?

Face à l'épidémie, nous devons en tant que citoyens remercier le destin et aussi les scientifiques qui ont réussi à développer des vaccins anti-Covid-19 dans un temps record et à un moment où les scientifiques n'ont pas encore développé un vaccin efficace contre certaines maladies graves comme le Sida.

Il ne faut pas minimiser l'importance de cette réalisation scientifique inédite. Il faut faire confiance à la science et éviter d'écouter ceux qui ignorent la réalité.

Est-ce que la décision du gouvernement concernant l'adoption du pass vaccinal pour l'accès aux espaces publics a été une surprise ?

Cette mesure n'était pas une surprise de nombreux pays à longue tradition démocratique ont pris cette décision et il était donc



clair, depuis au moins deux mois, que nous suivrions le même chemin, car nous sommes tous confrontés au même virus.

Le ministère de tutelle a préféré ne pas suivre la méthode de la surprise en procédant à la publication de vidéos sur son site web dans la perspective de sensibiliser les citoyens sur l'importance du pass vaccinal en tant que document impératif. Les membres de la commission scientifique ont exprimé leur conviction quant à la nécessité d'adopter le pass vaccinal.

Que diriez-vous aux détracteurs de la vaccination ?

Le Maroc a accumulé une grande expérience en matière de gestion de l'épidémie. L'offre de vaccins est suffisante et très diversifiée, les approvisionnements se poursuivent et la production du vaccin au niveau local est très imminente.

Contrairement à ce que pensent ceux qui sont contre ce document, l'Etat n'accorde pas des avantages aux citoyens vaccinés mais il les rétablit dans leurs droits dont ils étaient privés par le coronavirus, et il n'y a aucune excuse pour ceux qui ont refusé de recevoir les deux doses du vaccin.

Les données scientifiques ont prouvé ces derniers mois que tous les vaccins sont sûrs, efficaces, sans effets secondaires dangereux et leurs bénéfices sont supérieurs aux risques.

La question fondamentale à poser est de savoir si la majorité des personnes souhaitant se faire vacciner doivent supporter les conséquences de la maladie et si le système de santé et la société doivent supporter l'épidémie avec tous ses impacts sociaux, psychologiques et économiques uniquement parce qu'une minorité est contre le vaccin ?



En Ukraine, la pire vague de Covid-19 dopée par la faible vaccination



"Papa est mort ce matin", sanglote une jeune femme dans un hôpital de Kiev. Cette scène est de plus en plus fréquente en Ukraine, pays frappé par une vague meurtrière de Covid-19 aggravée par une faible vaccination sur fond de méfiance.

Dans la morgue de cet établissement entouré d'un vaste parc, des corps emballés dans des sacs en plastique noir sont alignés sur des tables.

"Depuis hier, cinq de nos patients sont décédés", dénombre Tetiana Mostepan, directrice de cet hôpital dont 70% des 455 lits pour les malades du Covid sont occupés.

Et parmi les malades hospitalisés, seulement "trois ou quatre pour cent" sont vaccinés, poursuit cette énergique brune de 37 ans.

L'Ukraine, un des pays les plus pauvres de l'Europe qui compte quelque 40 millions d'habitants, est confrontée depuis des semaines à une progression fulgurante de l'épidémie, portée par le variant Delta du virus, plus contagieux.

Avec 720 décès mercredi, l'Ukraine figurait parmi les trois pays du monde ayant enregistré le plus de morts dans leurs derniers bilans quotidiens, derrière les Etats-Unis et la Russie. Le pays a aussi comptabilisé près de 23.400 cas en 24 heures le même jour, après un pic à près de 27.000 la semaine dernière.

Pour enrayer cette flambée, les

autorités ne cessent d'appeler les Ukrainiens à se faire immuniser avec l'un des trois vaccins disponibles: Pfizer/BioNTech, AstraZeneca et le chinois Coronavac.

Rien qu'à Kiev, les autorités ont ouvert quelque 180 centres de vaccination, y compris dans des centres commerciaux et des gares.

Mais à ce jour, 7,6 millions de personnes ont reçu deux doses, soit moins de 20% de la population.

La vaccination s'est certes accélérée en octobre sous la pression des autorités qui ont mis en place des restrictions pour les non-vaccinés, comme l'obligation de montrer un pass sanitaire pour accéder à certains lieux publics.

Mais signe du fort rejet des vaccins, beaucoup préfèrent acheter un certificat de vaccination falsifié. La police a ouvert des centaines d'enquêtes à ce sujet.

Cela s'explique par "une méfiance vis-à-vis de l'Etat", estime Mme Mostepan, déplorant que certains "écoutent toutes sortes de sottises" au sujet des vaccins.

Face à l'avalanche de fausses informations circulant sur internet, le président Volodymyr Zelensky a appelé ses compatriotes à "débrancher les réseaux sociaux" pour "brancher leur cerveau" et "se faire vacciner".

Mais Sergui Tsaryk refuse de changer d'avis même après avoir contracté la maladie. "Je n'ai pas confiance dans ces vaccins développés trop vite", explique cet ou-

vrier dans le bâtiment de 47 ans, assis sur son lit d'hôpital.

"Je suis contre la vaccination" qui "modifie l'ADN", lance une autre patiente, âgée d'une soixantaine d'années et qui refuse de donner son nom.

"Aucune confiance dans les vaccins, les médecins et la médecine... Cela rend notre travail encore plus difficile", soupire Galyna Litovaltseva, cheffe de l'unité où les deux patients sont soignés.

Si des experts critiquent une campagne d'information gouvernementale insuffisante, Ioulia Vakoulenko, cheffe d'un service de réanimation dit "comprendre" les craintes de ses compatriotes.

"Les soignants ne sont pas là pour juger, ils soignent", souligne cette femme de 37 ans pendant que ses équipes, en tenues de protection, masques et visières, s'affairent autour des patients.

Son unité, déjà pleine, s'efforce d'aménager des places supplémentaires face à l'afflux de malades.

"Il n'y a plus de forme modérée. Les patients arrivent tous dans un état grave" et la mortalité en réanimation est passée de 30% au printemps à 48% en octobre, relève Mme Vakoulenko.

Beaucoup de malades ont besoin d'oxygène dont la consommation accrue a provoqué des pénuries dans certaines régions.

En 2020, l'hôpital "consommait quatre à cinq tonnes d'oxygène par jour", volume annuel de l'époque avant le Covid, mais "au-

jourd'hui on en utilise jusqu'à sept tonnes quotidiennement", détaille Mme Mostepan.

Infirmière en chef de la clinique, Natalia Etnis est à bout. "Il faut donner plus d'informations

sur les vaccins" et "détruire les mythes", insiste la jeune femme.

Fait rare en Ukraine, elle rêve même de pouvoir vacciner ses deux enfants, pour "ne pas vivre dans la terreur en permanence".

Les inquiétudes de l'OMS Le rythme de transmission du Covid en Europe est très préoccupant

L'Organisation mondiale de la santé s'est alarmée jeudi du rythme "très préoccupant" de transmission du Covid-19 observé actuellement en Europe, qui pourrait déboucher sur un demi-million de morts supplémentaires sur le continent d'ici février.

"Nous sommes, de nouveau, à l'épicentre", a déploré le directeur de l'OMS Europe, Hans Kluge, lors d'une conférence de presse en ligne.

"Le rythme actuel de transmission dans les 53 pays de la région européenne est très préoccupant (...) si nous restons sur cette trajectoire, nous pourrions voir un autre demi-million de décès dus au Covid-19 dans la région d'ici février", a-t-il affirmé.

Pour l'OMS, l'augmentation des cas s'explique par la combinaison d'une couverture vaccinale insuffisante et de l'assouplissement des mesures anti-Covid.

Selon les données de l'OMS Europe, les hospitalisations liées au Covid "ont plus que doublé en une semaine".

Le nombre de nouveaux cas par jour est en hausse depuis près de six semaines consécutives en Europe et le nombre de nouveaux morts par jour est en hausse depuis un peu plus de sept semaines consécutives, avec environ 250.000 cas et 3.600 décès quotidiens, selon les données officielles par pays compilées par l'AFP.

La hausse actuelle est notamment portée par la Russie (8.162 décès ces sept derniers jours), l'Ukraine (3.819 décès) et la Roumanie (3.100 décès), selon ces données.

L'organisation a appelé à continuer à utiliser massivement les masques face à la pandémie.

"Des projections fiables montrent que si nous parvenions à un taux d'utilisation de 95% des masques en Europe et en Asie centrale, nous pourrions sauver jusqu'à 188.000 vies sur le demi-million de vies que nous risquons de perdre d'ici février 2022", a noté M. Kluge.

Pékin fustige une "manipulation" après un rapport américain sur son arsenal nucléaire

La Chine a dénoncé jeudi une "manipulation" des Etats-Unis après la publication d'un rapport du Pentagone faisant notamment état d'une accélération plus rapide qu'anticipé du programme nucléaire chinois.

Dans un rapport publié mercredi, le ministère américain de la Défense estime que Pékin développe son arsenal nucléaire beaucoup plus vite et peut déjà lancer des missiles balistiques armés de têtes nucléaires depuis la terre, la mer et les airs.

Pour le Pentagone, la Chine modernise son armée pour "contrer les Etats-Unis" dans la région indo-pacifique et faciliter une réintégration de Taïwan, qu'elle considère comme l'une de ses provinces.

En réponse, un porte-parole de la diplomatie chinoise, Wang Wenbin, a accusé les Etats-Unis de chercher à "monter en épingle" la thèse d'une menace chinoise.

"Le rapport publié par le Pentagone, comme les précédents, ignore les faits et est rempli de préjugés", a indiqué à la presse M. Wang, fustigeant une "manipulation" de Washington.

Dans la précédente édition de ce rapport destiné au Congrès, publiée le 1er septembre 2020, le Pentagone évaluait que la Chine comptait "environ 200" ogives nucléaires, mais considérait que ce chiffre allait doubler au cours des dix années suivantes.

Avec 700 ogives nucléaires dès 2027 et 1.000 d'ici 2030, les nouvelles projections des militaires américains montrent une accélération très forte des activités nucléaires de Pékin.

"La Chine a probablement déjà établi une 'triade nucléaire' naissante", c'est-à-dire la capacité de lancer des missiles nucléaires balistiques depuis la mer, la terre et les airs, selon ce document.

Pour parvenir à ces chiffres, les



auteurs du rapport se sont notamment basés sur des déclarations de responsables chinois dans des médias officiels et sur des images satellites montrant la construction d'un nombre important de silos nucléaires, a indiqué à la presse un haut responsable du ministère de la Défense, en présentant ce document dont une partie seulement est rendue publique, le reste étant classé secret-défense.

"C'est très inquiétant pour nous", a admis ce responsable ayant requis l'anonymat, ajoutant que cette accélération "soulève des questions sur leurs intentions".

Même avec 1.000 têtes nucléaires, l'arsenal chinois serait loin d'égalier celui des Etats-Unis et de la Russie qui possèdent à elles deux plus de 90% des armes nucléaires mondiales:

5.550 pour Washington et 6.255 pour Moscou, selon les estimations de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri).

En octobre 2020, le parti communiste chinois s'est fixé l'objectif de moderniser les théories, l'organisation, le personnel, les armements et les équipements de son armée d'ici 2027, rappelle le rapport.

"S'ils sont atteints, ces objectifs donneraient à Pékin des options militaires plus crédibles face à Taïwan", souligne le document.

Questionné mercredi au cours d'une conférence sur le risque de court terme d'une attaque de Taïwan par la Chine, le chef d'état-major américain, le général Mark Milley, a estimé que ce n'était "pas probable" dans les 24 prochains mois.

Mais les Etats-Unis ont "absolument les capacités" de défendre l'île située à moins de 200 km des côtes chinoises, a-t-il assuré. "Il n'y a aucun doute".

Les passes d'armes se sont multipliées ces dernières semaines entre la Chine et les Etats-Unis sur le sort du territoire, régi par un gouvernement démocratique, mais considéré comme une province chinoise par Pékin qui se dit déterminé à opérer une "réunification", par la force si nécessaire.

Le président américain Joe Biden a récemment affirmé que les Etats-Unis avaient "un engagement" à défendre militairement Taïwan en cas d'attaque chinoise.

Le Pentagone a ajouté cette année à son rapport annuel sur les ca-

pacités militaires de la Chine un chapitre sur les recherches du pays dans le domaine chimique et biologique, qu'il juge "inquiétantes".

"La Chine s'est engagée dans des activités biologiques potentiellement applicables" dans le domaine militaire, indique le document. "Sur la base des informations disponibles, les Etats-Unis ne peuvent pas garantir que la Chine respecte la Convention internationale sur les armes chimiques".

Le haut responsable du Pentagone a précisé à la presse que ces activités n'étaient aucunement liées aux origines de la pandémie de Covid-19, que certaines théories attribuent à une fuite de laboratoire dans la ville chinoise de Wuhan, où la contagion a été signalée pour la première fois.

Depuis un an, le nord de l'Ethiopie ravagé par les combats

Le 4 novembre 2020, la planète avait les yeux rivés sur l'élection présidentielle américaine. En Ethiopie, le Premier ministre Abiy Ahmed lançait une opération militaire dans la région septentrionale du Tigré, qui allait marquer le début d'une guerre dévastatrice.

L'intervention rapide et ciblée promise par le prix Nobel de la paix 2019 s'est transformée en un conflit durable, qui s'est étendu jusqu'à menacer la capitale Addis Abeba.

Selon Abiy Ahmed, cette opération visait à arrêter les dirigeants du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), le parti dirigeant la région qui a gouverné de fait l'Ethiopie durant les trois décennies précédant l'arrivée au pouvoir de M. Abiy en 2018.

Le Premier ministre accusait le TPLF d'avoir attaqué deux bases militaires au Tigré, ce que le TPLF a démenti.

Cette intervention marquait l'apogée de mois de tensions durant lesquels les dirigeants du TPLF avaient ouvertement défié l'autorité du gouvernement fédéral.

Abiy Ahmed a proclamé la victoire le 28 novembre après la prise de la capitale régionale Mekele.

Mais en juin, le TPLF a lancé une contre-offensive et reconquis l'essentiel du Tigré. L'armée éthiopienne s'est alors retirée et le gouvernement a déclaré un "cessez-le-feu humanitaire".

Ces huit premiers mois du conflit ont été marqués par des exactions (massacres, viols, torture...) commises

par "toutes les parties", selon une enquête conjointe de l'ONU et de la Commission éthiopienne des droits de l'Homme, qui estiment que certaines "peuvent constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité".

Le TPLF a poursuivi son offensive dans les régions voisines de l'Afar et de l'Amhara pour empêcher, affirme-t-il, les troupes éthiopiennes de se regrouper et briser ce que l'ONU a décrit comme un "blocus de facto" du Tigré.

Ces dernières semaines, les combats se sont concentrés en Amhara, où les rebelles ont revendiqué la prise de deux villes stratégiques, Dessie et Kombolcha, situées à 400 kilomètres au nord d'Addis Abeba.

L'Armée de libération oromo

(OLA), groupe rebelle allié au TPLF, a annoncé s'être emparée de localités plus au sud, à environ 320 kilomètres de la capitale, où le TPLF l'a rejointe.

Le TPLF n'exclut pas de marcher sur Addis Abeba. Un porte-parole de l'OLA a estimé mercredi qu'atteindre la ville était "une question de mois, si ce n'est de semaines".

Les communications sont coupées dans une grande partie du nord de l'Ethiopie et l'accès des journalistes y est restreint, rendant les positions sur le terrain difficiles à vérifier.

Le gouvernement, tout en démentant une avancée rebelle, a déclaré mardi l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire. Les autorités d'Addis Abeba ont appelé les habitants à s'organiser pour défendre la ville.

Plus de 400.000 personnes ont "franchi le seuil de la famine" au Tigré, déclarait en juillet un haut responsable de l'ONU.

Depuis, les conditions n'ont fait que se détériorer.

Les services de base tels que banques, électricité et télécommunications "ne sont pas fournis par le gouvernement", affirmait en septembre un porte-parole du département d'Etat américain, évoquant des "signes d'un état de siège".

Le gouvernement et le TPLF s'accusent mutuellement d'entraver l'acheminement de l'aide et d'affamer la population.

L'ONU estime qu'une centaine de camions d'aide devraient atteindre quotidiennement le Tigré, mais aucun n'y est parvenu depuis le 18 octobre.

Mots flechés

Par Abou Salma

JEUX & LOISIRS

CARREFOUR	ANACHORÈTE	BROME MUTIN	GROUPE ANGLAIS	DÉBUT DE ROMAN	GLUCIDE	BERGE	LÂCHÉ
IL PRODUIT DE BONNS CRUS					LE FOU DE LONDRES JOINT		
MÉTAL AFFABLE		VOYELLES EN AVAL		ADHÈRE FLEUVE D'IRLANDE			
				CUBE INVERSÉ		QUI ONT UNE FIN	
EN DIRECT			COME-BACK TRAMÉE				
PÈRE EXEMPLAIRE				PAS PRO			
ARTICLE ÉCOURTE		DÉCHIFFRÉE		AVANT LA MANIÈRE		LE MÊME	
	MÉTAL BRUIT VIOLENT			LETTRES DE SADE		ARTICLE	
PUB		RÉSISTANT			SUCRE	POINT COMMUN	LANCÉE
IL A DES BOUTONS	DÉSERT ROCHEUX	VOYELLES	BUSTE ROCHER				
				POSSESSIF GRECQUE		EN TOURNÉE	
DISEAU BIEN REPASSÉ			BOUCHE COUSUE				
		BOULIER			ELLE ET LUI		

Solution mots flechés d'hier

EN	J	A	M	B	E	E	A	N	A
A	E	R	E	E	B	A	T	O	N
N	U	L	I	A	I	A	I	A	I
N	A	E	N	G	O	B	E	R	G
R	A	Q	U	E	R	T	C	R	A
P	A	R	I	N	U	L	R	M	
C	O	N	T	A	G	I	O	N	M
R	A	B	E	T	E	R	N	I	T
B	E	R	N	E	R	E	R	O	
I	A	I	L	I	E	R	I	O	
T	A	E	R	A	T	I	O	N	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gabs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadi Latifa Mounib Rkia Ait Dahman Siham Zaiter Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R 3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC 2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Fait voir la vie en rose. - Devenu sans éclat.
- II. Qui ne craint pas trop les taches. - Il a fait la bombe. - En version originale.
- III. Causer du tort. - Prêt à être livré.
- IV. Empereur au tempérament de feu. - Base du pastis.
- V. Ceux qu'il mena en bateau n'eurent pas à se plaindre. - Elles ne servent à rien dans l'eau. - En les.
- VI. Se sert de beaucoup d'eau. - C'est fini pour Vilard.
- VII. Se baigne dans la Tille. - Supplice.
- VIII. Détenue illégalement. - Avec un gros QI.
- IX. Donnent la nausée.

VERTICALEMENT.

- 1. Un malade peut l'être.
- 2. Est vieux. - Plan d'urgence.
- 3. Abasourdir. - Gaz dangereux.
- 4. Adorée. - Retranchée.
- 5. Qui n'a pas trouvé de solution.
- 6. Pronom pour Paul et Virginie. - Se mettre à table.
- 7. Détestable. - Part moins loin que la balle.
- 8. Y compris. - Vieux pare choc.
- 9. Possessif. - Émis comme une hypothèse.
- 10. Père de Peer Gynt. - Cultivateur d'Amérique latine.
- 11. Promesse d'huile. - Fin août.
- 12. On ne peut les négliger.

Grilles de sudoku

Facile

8	9			1	3	2		
							3	
	3		5	6	7	8		
		8			1	5		4
	2	3	8		9	6	7	
4		7	6			3		
		4	1	8	2		5	
	8							
		1	9	3			8	6

Moyen

	4			1				
		5		7	6		2	
		3	5			7		8
1				3	9	8		
	3			1			4	
		9	6	2				5
9	7			4	3			
	6		9	8		2		
			1				8	

Difficile

2	5	8				9		
		3	4				1	
			5				4	
9			7			6		
1	7						3	5
		2		3			4	
	6			7				
5			9		1			
	1			8	3		9	

Expert

	2					8		
			1	6			4	
		8	7		2			9
	3					5		
6				7				1
		4					7	
2			6		4	1		
	9			1	7			
		3					9	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	F	L	E	T	R	I	S	S	U	R	E	S
II	R	A	B	R	O	U	E		N	O	T	E
III	A	L	A	I	N		R	A	I	S	I	N
IV	M	O	T		D	E	V	I	S	S	E	E
V	B		T	R	E	M	I	E		E	R	S
VI	O	G	R	E		M	E	U	S	E		C
VII	I	N	E	P	T	E		L	I	S	S	E
VIII	S	O		L	A	N	C	E	S		U	N
IX	E	M	P	I	R	E	R		A	N	E	T
X	S	E	N	S	O	R	I	E	L	L	E	S

Facile

5	1	3	7	4	2	9	6	8
2	6	4	5	8	9	3	1	7
7	8	9	6	1	3	4	2	5
1	9	2	8	5	7	6	4	3
6	7	8	3	2	4	5	9	1
4	3	5	9	6	1	8	7	2
8	4	1	2	9	5	7	3	6
3	2	6	4	7	8	1	5	9
9	5	7	1	3	6	2	8	4

Moyen

9	4	5	2	7	8	1	3	6
7	6	3	4	1	5	8	9	2
8	1	2	3	6	9	4	7	5
4	3	1	5	8	2	7	6	9
5	8	6	9	4	7	3	2	1
2	7	9	1	3	6	5	8	4
6	2	4	7	5	3	9	1	8
1	9	7	8	2	4	6	5	3
3	5	8	6	9	1	2	4	7

Difficile

3	8	2	7	6	5	9	4	1
1	5	4	2	3	9	8	7	6
6	7	9	4	1	8	5	2	3
9	2	6	8	4	1	7	3	5
5	4	3	9	7	6	1	8	2
8	1	7	5	2	3	6	9	4
2	3	1	6	8	7	4	5	9
7	6	5	3	9	4	2	1	8
4	9	8	1	5	2	3	6	7

Expert

7	4	9	6	8	3	2	1	5
2	6	5	4	7	1	9	8	3
8	3	1	9	2	5	7	6	4
9	2	3	8	5	6	4	7	1
5	1	4	3	9	7	8	2	6
6	7	8	2	1	4	3	5	9
4	8	2	5	6	9	1	3	7
1	9	6	7	3	2	5	4	8
3	5	7	1	4	8	6	9	2

Economie

La situation de la trésorerie jugée "normale" par 82% des industriels au troisième trimestre

La situation de la trésorerie aurait été jugée "normale" par 82% des industriels et "difficile" par 17% d'entre eux au troisième trimestre 2021, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Par branche, elle aurait été qualifiée de "normale" par la majorité des entreprises de l'agroalimentaire", précise la Banque centrale qui vient de publier les résultats trimestriels de l'enquête de conjoncture.

En revanche, dans la "chimie et parachimie", la situation de la trésorerie aurait été "normale" selon 85% des entreprises et "difficile" selon 15%, ajoute la même source, notant que ces proportions sont respectivement de 82% et de 18% dans la "mécanique et métallurgie", de 70% et de 30% dans le "textile et cuir" et de 27% et 66% dans l'électrique et électronique".

Par ailleurs, BAM fait savoir qu'au T3-2021, l'accès au financement bancaire a été jugé "normal" par 89% des entreprises et "difficile" par 11%, rapporte la MAP.

Par branche, il a été qualifié de "normal" par la quasi-totalité des entreprises de l'électrique et électronique", de l'agro-alimentaire" et de la "chimie et parachimie". Dans la "mécanique et métallurgie", il a été jugé "normal" selon 76% des industriels et "difficile" selon 24%. Ces proportions sont respectivement de 63% et 34% dans le "textile et cuir". Le coût du crédit aurait été, quant à lui, en stagnation dans toutes les branches d'activité à l'exception du "textile et cuir" où 80% des industriels indiquent une stagnation du coût du crédit et 19% une hausse.

S'agissant des dépenses d'investissement, elles auraient connu, au T3-2021, une stagnation selon 45% des industriels et une hausse selon 38%. Ces proportions sont respectivement de 36% et de 53% dans l'agroalimentaire" et de 21% et 56% dans la "chimie et parachimie".

En revanche, 77% des entreprises de la "mécanique et métallurgie" indiquent une stagnation et 19% une baisse. Dans l'électrique et électronique" et dans le "textile et cuir", les entreprises déclarent une stagnation des dépenses d'investissement.

Pour le prochain trimestre, 45% des industriels anticipent une hausse des dépenses d'investissement, 33% une stagnation et 22% une baisse, indique BAM.

Le déficit commercial se creuse de nouveau à fin septembre



La balance commerciale a affiché un déficit en hausse de 25,5% au terme des neuf premiers mois de l'année 2021, suite à une augmentation des importations plus importante que celle des exportations.

Selon les chiffres publiés par l'Office des changes, il s'est établi à 151,84 milliards de dirhams (MMDH), tandis que le taux de couverture s'est situé à 60,3%.

En hausse de 41,67 MMDH (+22,1%) par rapport à fin septembre 2020, les exportations ont atteint 230,43 MMDH au terme des neuf premiers mois de l'année 2021 contre 188,76 MMDH un an auparavant.

Comparé à fin septembre 2019



En forte hausse, les exportations des phosphates et dérivés progressent de 44,6% pour atteindre +16,9 milliards de DH

(période avant la crise liée au Covid-19), « ces ventes progressent de 18,38 MMDH ou +8,7% », a noté l'Office des changes dans son bulletin sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs de septembre dernier.

A en croire l'Office des changes, l'augmentation des exportations a concerné « la totalité des secteurs, essentiellement le secteur des phosphates et dérivés, celui de l'automobile et celui de l'agriculture et l'agroalimentaire ».

Notons qu'au cours de la même période, les importations ont de leur côté augmenté de 23,4% par rapport à fin septembre 2020 et de 4,2% par rapport à fin septembre 2019, a-t-il noté.

Selon les explications de l'Office, la hausse « des importations de marchandises (+23,4%) fait suite à l'augmentation des achats de l'intégralité des groupes de produits, principalement des produits finis de consommation (+24,88 MMDH), des demi-produits (+16,44 MMDH) et des produits énergétiques (+13,86 MMDH) », peut-on lire dans son bulletin.

La même source poursuit en précisant que l'accroissement des importations des produits finis de consommation (+37,3%) résulte principalement de l'augmentation des achats des voitures de tourisme (+4,97 MMDH), des parties et pièces pour voitures de tourisme (+4,56 MMDH).

Cette hausse est aussi attribuée à

l'augmentation des achats des médicaments et autres produits pharmaceutiques (+3,85 MMDH), attribuable aux achats de vaccins anti-Covid-19.

Il en résulte que « la part des achats des produits finis de consommation dans le total des importations passe de 21,5% à fin septembre 2020 à 23,9% à fin septembre 2021 », selon l'Office des changes.

Dans son bulletin, il fait également mention de l'augmentation de 36,8% de la facture énergétique suite à la hausse des approvisionnements en gas-oils et fuel-oils (+7,02 MMDH), tributaire de l'accroissement des prix de 27,6%, conjugué à l'élévation des quantités importées de 9,9%.

En dépit de ces évolutions, il apparaît que « les importations de ce produit à fin septembre 2021 demeurent, toutefois, inférieures à celles affichées durant la même période entre 2017 et 2019 », a fait savoir l'Office.

A propos des exportations, il ressort qu'à fin septembre 2021 les ventes des phosphates et dérivés ont bondi de 44,6% (+16,91 MMDH) pour s'élever à 54,83 MMDH contre 37,914 MMDH à fin septembre 2020, grâce principalement à l'accroissement des ventes des engrais naturels et chimiques (+10,52 MMDH), alors que les quantités exportées de ce produit sont restées quasiment stables. Au cours de cette période, les exportations du secteur automobile ont atteint 58,35 MMDH contre

50,12 MMDH, soit +16,4% (+8,228 MMDH), suite à la hausse des ventes du segment de la construction (+22,4% ou +4,49 MMDH) et celles du segment du câblage (+7,7% ou +1,36 MMDH) ; tandis que le nombre de voitures de tourisme exportées progressait de 16,6% (244.156 voitures à fin septembre 2021 contre 209.311 à fin septembre 2020).

Troisième secteur exportateur à fin septembre 2021, les ventes du secteur agriculture et agroalimentaire ont pour leur part atteint 49,77 MMDH contre 45,26 MMDH à fin septembre 2020.

Elles s'améliorent ainsi de +10% (+4,51 MMDH), suite à une hausse simultanée des exportations de l'industrie alimentaire (+3,10 MMDH) et celle de l'agriculture, sylviculture et chasse (+1,29 MMDH), selon les précisions de l'Office.

Grâce essentiellement à la hausse des ventes des vêtements confectionnés (+3,07 MMDH) et celles des articles de bonneterie (+1,30 MMDH), les exportations du textile et cuir se sont accrues de 19,9% (+4,39 MMDH) ; en dépit du fait qu'elles restent en deçà de celles réalisées durant la même période entre 2017 et 2019.

Soulignons, enfin, que la balance des échanges de services a affiché un excédent en hausse de 4,9% (+2,19 MMDH) pour la première fois depuis le début de la crise du Covid-19 (+46,53 MMDH contre +44,34 MMDH).

Alain Bouithy

L'ONCF prévoit de clôturer 2021 avec 30 millions de voyageurs



L'Office national des chemins de fer (ONCF) prévoit de clôturer l'exercice 2021 avec 30 millions de voyageurs, ressort-il du rapport sur les établissements et entreprises publics (EEP) accompagnant le projet de loi de Finances (PLF) au titre de l'année 2022.

"En termes d'activité en 2020, l'ONCF a transporté 21,1 millions de voyageurs (-45% par rapport à 2019) et prévoit de clôturer l'exercice 2021 avec 30 millions de voyageurs", indique le rapport publié sur le site du ministère de l'Economie et des Finances.

En matière de fret, l'Office a transporté 8,1 millions de tonnes (MT) de marchandises et 16,4 MT de phosphates en 2020, précise la même source, ajoutant que les prévisions de 2021 portent sur un volume de 8,4 MT de marchandises et 15 MT de phosphates.

Le secteur ferroviaire n'a pas échappé aux impacts de la crise sanitaire qui a freiné la tendance positive des trois premiers mois de l'année 2020 (+35% en termes de chiffre d'affaires). L'impact a particulièrement touché les

activités voyageurs avec une réduction drastique du nombre de trains en circulation, la perte de 98% du chiffre d'affaires de l'activité voyageurs sur la période de mars à mai 2020 et la fermeture de plusieurs commerces.

Un plan d'urgence a été mis en place pour préserver la santé financière de l'ONCF et assurer une continuité sécurisée des opérations et des activités pour les clients, les collaborateurs et les différents partenaires via, en particulier, un plan de financement adapté couplé à un plan de continuité des activités.

L'innovation technologique, catalyseur du développement de la Bourse de Casablanca

Le virage technologique a permis à l'ensemble des acteurs du marché de mieux répondre à leurs besoins et à ceux de leurs clients

La Bourse de Casablanca a connu plusieurs étapes de modernisation, notamment technologique, permettant une résilience avérée du marché et de l'ensemble de la place financière.

L'infrastructure technologique efficace a renforcé ainsi la résilience, particulièrement pendant la crise sanitaire du Covid-19, mais surtout la capacité nécessaire de réaliser les objectifs du nouveau modèle de développement (NMD), lit-on dans un document de la Bourse de Casablanca.

Dès 1997, la Bourse de Casablanca a fait le premier pas vers la transformation technologique du marché boursier. Cela a conduit à la création de sa première plate-forme technologique: le Système de cotation électronique. En raison de la rapidité des changements dans ce domaine, le besoin de technologies plus avancées est apparu au fil du temps. Cela s'est fait en 2016, avec l'ambition de donner à la place financière de Casablanca une dimension régionale et continentale en ouvrant le capital de la Bourse de Casablanca à de nouveaux actionnaires, rapporte la MAP.

Le marché avec toutes ses composantes a lancé une nouvelle plateforme technologique: Millennium. Cette dernière, utilisée sur des bourses internationales de renom (notamment Londres et Johannesburg), a permis d'améliorer significativement les services fournis aux professionnels et intervenants sur le marché boursier, à travers de nouvelles fonctions qui améliorent la transparence et la liquidité

du marché, ainsi que la possibilité de réaliser des transactions dans les nouveaux instruments et produits financiers et multidevises. Évidemment, poursuit la même source, ces évolutions se sont accompagnées de l'adoption d'un ensemble de règles de marché conformes aux normes internationales qui offrent de grandes opportunités d'évolutivité et de flexibilité.

Il est à noter que ce virage technologique a été utilisé par l'ensemble des acteurs du marché, notamment les sociétés de bourse, ce qui a permis de mieux répondre à leurs besoins et ceux de leurs clients.

Aujourd'hui, la majorité des clients des sociétés de bourse peuvent négocier via la bourse en ligne, avec un accès instantané aux données et publications du marché, aux outils et fonctionnalités réservés auparavant à une minorité, et ce grâce à la technologie, le petit investisseur est désormais à égalité avec le plus grand investisseur en bourse grâce à la possibilité d'accéder aux mêmes informations au même prix et en même temps. Peu de marchés d'investissement peuvent se vanter d'une telle démocratie.

La crise de Covid-19 a démontré la capacité du grand marché à suivre le rythme de l'économie nationale

La résilience du marché a été mise à l'épreuve lors de la crise de Covid-19. Déjà, au pic de l'épidémie, une augmentation significative des volumes de transactions a été observée, notamment en mars 2020, qui a enregistré des volumes de transactions trois fois plus importants que ceux habituels, fait observer la Bourse de Casablanca.

La baisse des indices: -26% depuis le début de l'année pour



l'indice boursier Masi, (18 mars 2020). Durant cette période, le regain d'intérêt des investisseurs (particuliers et institutionnels) a limité la baisse de performance annuelle à -7,27% à fin décembre 2020, et ce grâce à la forte accélération durant les derniers mois.

En 2020, les volumes enregistrés sur le marché ont dépassé ceux enregistrés en 2018 et 2019 hors opération (IAM).

L'intérêt des entreprises est également attesté par la cotation de "Aradei Capital", qui a été souscrite 4,3 fois, pour un montant total de 2,6 milliards de dirhams!

Pour accompagner et appuyer cette tendance positive, l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a procédé à une révision à la hausse en oc-

tobre dernier, avec des seuils de variation maximum applicables aux instruments financiers.

Cette mesure à laquelle s'ajoute le passage à la positivité des différents indicateurs (l'indice de confiance le plus élevé, les résultats des sociétés cotées...), et surtout, les ambitions identifiées par un NMD en faveur du marché boursier et qui constituaient des raisons d'optimisme sur le marché.

Le NMD, un tournant vers une renaissance du marché boursier

Selon la Commission spéciale sur le NMD, "redynamiser la Bourse de Casablanca sera la première étape pour faire émerger le Maroc comme étant la première place financière de la région".

Les marchés des capitaux

joueront un rôle majeur dans le NMD que ce soit pour faire face aux enjeux du développement ou aux impératifs de relance, suite à la crise actuelle du nouveau coronavirus, souligne la CSMD.

Le marché des capitaux, en particulier la Bourse, est au cœur du financement du NMD. Il s'agit d'être une place financière attractive pour les entreprises marocaines et africaines à fort potentiel de croissance et capable d'attirer des investisseurs institutionnels étrangers et marocains.

Par ailleurs, le NMD prévoit notamment de quadrupler le nombre de sociétés cotées d'ici 2035. Cela présage déjà que la Bourse de Casablanca est en mesure de relever le défi de la croissance et de contribuer à l'accélération du progrès.

Le Goncourt consacre l'Afrique Subsaharienne : Une première

Mohamed Mbougar Sarr dévoile "La Plus Secrète Mémoire des hommes"

C'est une singularité qui en appelle d'autres. Mohamed Mbougar Sarr est le premier écrivain d'Afrique subsaharienne à remporter le prix Goncourt pour son roman « La Plus Secrète Mémoire des hommes » (Éditions Philippe Rey). Sur le plateau du JT de 20 heures sur France 2, l'auteur sénégalais s'est dit « envahi par beaucoup de très beaux souvenirs de ma formation. J'ai aussi pensé à ma famille et à mes professeurs ».

La joie mesurée et sans effusion de ce trentenaire tranche avec l'exploit qui est le sien. Le Goncourt ce n'est pas un prix comme les autres. On parle du plus prestigieux et plus ancien prix littéraire au monde. Né à Dakar en 1990 et fils d'un médecin de Diourbel, Mohamed Mbougar Sarr a obtenu six voix au premier tour, d'après Philippe Claudel, secrétaire général du Goncourt. Coiffant

ainsi au poteau les favoris : Christine Angot, Sorj Chalandon et Louis-Philippe Dalembert.

Si quelques voix sont allées à Sorj Chalandon pour « Enfant de salaud » (Grasset) et au Haïtien Louis-Philippe Dalembert pour « Milwaukee Blues » (Sabine Wespieser), le « Voyage dans l'Est » (Flammarion) de Christine Angot est reparti bredouille du concours sans aucune voix, malgré son succès lors du prix Médicis quelques jours plus tôt.

Au vrai, Mohamed Mbougar Sarr n'est pas seulement le premier écrivain d'Afrique subsaharienne à inscrire son nom au palmarès du prix Goncourt, il est également le plus jeune lauréat depuis Patrick Grainville en 1976. Quoique, pour ce dernier, « il n'y a pas d'âge en littérature. On peut arriver très jeune, ou à 67 ans, à 30 ans, à 70 ans et pourtant être très ancien ».

"Ce n'est pas la vie de Yambo Ouologuem que je romance. Je ne cherche pas à faire une exofiction"

En choisissant de s'inspirer dans son œuvre primée du destin maudit de l'écrivain malien Yambo Ouologuem, Mohamed Mbougar Sarr voulait faire montre d'une « fascination pour ce personnage. Fascination qui s'est nourrie de sa lecture et de ces questions : dans quel état d'esprit était-il ? Qu'a-t-il fait après ? Pourquoi s'est-il tu ? » a-t-il expliqué. Et de préciser : « Mais je m'empresse de dire que la « Plus Secrète Mémoire des hommes » n'est pas sur lui, disons qu'il en est une inspiration, une silhouette tutélaire. Ce n'est pas sa vie que je romance. Je ne cherche pas à faire une exofiction, un genre très à la mode ».

Le romancier n'est pas à son premier essai. Dans les années 2010, celui qui a fait ses classes préparatoires littéraires en France, dans un lycée de Compiègne (Oise) avant de s'inscrire à l'École des hautes études

en sciences sociales, a publié trois autres fictions : « La Cale » (nouvelle), « Terre ceinte » (Éditions Présence Africaine), Silence du chœur (Éditions Présence Africaine) et enfin « De purs hommes » (Éditions Philippe Rey). Autant d'œuvres qui ont offert à l'écrivain tout le loisir de « jouer avec les caricatures, les réductions et les a priori jusque dans la littérature », comme il l'a expliqué dans le JT de France 2.

Mohamed Mbougar Sarr conçoit la littérature comme « un espace de liberté, où l'on peut s'attendre à être surpris, où l'on fait confiance à la singularité, sans englober, sans procéder par catégorisation abusive ». L'écrivain s'est donc allègrement « moqué de ces attentes-là », surtout lorsqu'elles s'appliquent à un auteur qui « vient d'un espace francophone ou qui est noir », conclut-il.

Chady Chaabi

La Faculté des lettres de Rabat hérite de la bibliothèque léguée par Sidi Abdellah Guedira



La Faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat a réceptionné, mercredi, la bibliothèque léguée par Sidi Abdellah Guedira, en commémoration de la disparition de cet honorable érudit.

Le défunt était membre du Conseil supérieur de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains et président du Conseil local des oulémas de Rabat, ainsi que prédicateur et prêcheur dans plusieurs mosquées de la capitale.

Le doyen de la Faculté, Jamaledine El Hani, a exprimé la fierté de l'établissement d'entrer en possession de ce don inestimable, remis par la famille du défunt en application de son testament.

Les livres collectionnés par le regretté durant toute sa vie vont enrichir la bibliothèque de la Faculté et peuvent constituer une précieuse

source de documentation pour les étudiants et les chercheurs, a-t-il expliqué dans une déclaration à la MAP, en marge de cette cérémonie ayant rassemblé les proches et les amis de l'érudit.

De son côté, l'épouse de feu Guedira, Mme Tahiat Ahmama, a souligné que « le défunt était un fervent des sciences, du savoir et de la lecture, qui avait l'immense joie de transmettre ses connaissances à autrui ».

Elle a remercié la Faculté des lettres d'avoir accepté de réceptionner cette collection de livres sur le fiqh, la littérature et les sciences humaines en arabe et en français, pour qu'elle soit mise à la disposition des générations montantes et au service des chercheurs.

Ayant côtoyé le défunt pendant de très longues années, alors qu'ils étaient encore des élèves, le prési-

dent du conseil local des oulémas de la préfecture Skhirat-Témara, Lahcen Sguenfel, a rappelé les grandes qualités humaines du défunt, la place scientifique qu'il s'est forgée tout au long de son existence et son combat inlassable pour la diffusion de la connaissance.

« Il avait une relation particulière avec le livre, dont il ne se séparait jamais. La bibliothèque léguée donne une idée sur la perception qu'il avait du savoir et la nécessité de faire jaillir la lumière de la connaissance », a-t-il raconté.

Feu Sidi Abdellah Guedira, né à Rabat en 1943, a longtemps travaillé comme enseignant, puis inspecteur du primaire, du secondaire et dans les centres de formation des enseignants. Il a supervisé, à un certain temps, la production du service arabe de la radiodiffusion et de la télévision nationales.

Laâyoune accueille le Festival international des arts de la rue



La 6ème édition du Festival international des arts de la rue aura lieu du 5 au 7 novembre, à l'initiative de l'Association Odyssee pour la culture et l'art.

La tenue de cette manifestation artistique en commémoration du 46ème anniversaire de la Marche verte, s'inscrit dans le cadre du contrat-programme relatif au financement et à la réalisation des projets de développement intégrés de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Pour cette édition, les organisateurs ont décidé d'adopter la programmation originale de l'événement, qui prend en compte l'ouverture à tous les arts de la rue

(théâtre, cirque, statues vivantes, musique, feu d'artifice, jeux de magie, graffiti, caricature...).

Cette décision est motivée par l'amélioration de la situation épidémiologique dans le Royaume et le retour progressif à la vie normale, sachant que les organisateurs avaient opté l'an dernier pour l'annulation de toutes les manifestations qui impliquent la présence effective et directe du public par respect aux mesures préventives contre le Covid-19.

Cet événement est organisé en partenariat avec la Direction régionale de la culture, l'Agence du Sud, le Conseil national des droits de

l'Homme, avec l'appui de la Fondation Banque Populaire, du Théâtre national Mohammed V, des conseils élus et du secteur privé.

L'expression «Arts de la rue» englobe l'ensemble des pratiques diverses. Les arts de la rue sont multidisciplinaires. On peut y voir du théâtre, du cirque, des parades urbaines, de l'art sonore, des installations plastiques et d'arts visuels, de la danse, du chant, des performances. Les arts de la rue sont avant tout pluriels et protéiformes, cela laisse de grandes libertés de création aux artistes qui peuvent croiser les disciplines entre elles pour inventer de nouvelles formes esthétiques.

Bouillon de culture

Expositions

Une série d'activités culturelles, artistiques et éducatives seront organisées le long du mois de novembre dans divers espaces culturels, de mémoire historique et d'établissements scolaires de la province d'Azilal en célébration du 46ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

Ainsi, la direction régionale de la culture de Béni Mellal-Khénifra, le Centre culturel d'Azilal, la délégation régionale du Haut-commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération et l'Association seuils, point et départ (ASPD) d'Azilal ont concocté un programme riche et varié pour célébrer comme il se doit l'épopée de la Marche Verte.

Au menu de cette programmation éclectique qui s'étale sur six jours (5 au 10 novembre), figurent des expositions de photographies historiques, des rencontres-débats, la projection de films documentaires ainsi que plusieurs ateliers d'arts plastiques et de musique.

Dans ce cadre, l'Espace de la mémoire historique de la résistance et de la libération à Azilal verra le vernissage d'une exposition de photographies historiques qui mettent en lumière les étapes phares de la glorieuse Marche Verte. Le lendemain, ce même espace va accueillir une soirée scientifique sur le thème "L'événement de la Marche Verte dans la mémoire culturelle marocaine: valeurs du volontariat et de solidarité et messages d'avenir".

De même, les journées du 8 et 9 novembre verront l'organisation de plusieurs activités pour enfants, notamment deux ateliers d'arts plastiques et de musique ainsi que la projection de films documentaires traitant de la lutte nationale pour la liberté, l'indépendance et l'unité.

Trafics de biens culturels

L'expérience marocaine en matière de lutte contre le trafic illicite de biens culturels a été mise en exergue lors de la 25ème session de la Conférence sur l'archéologie et le patrimoine culturel dans les pays arabes, tenue les 1er et 2 novembre à Nouakchott.

S'exprimant lors de cette rencontre initiée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), le chef du service des musées à la Direction du patrimoine culturel relevant du département de la Culture, Fouad Mahdaoui, a souligné les "formidables réalisations" accomplies par le Maroc dans ce domaine, notamment celles se rapportant à la modernisation de l'arsenal juridique et à la lutte contre les fouilles non autorisées et le pillage des monuments historiques.

Dans ce contexte, il a rappelé les efforts inlassables déployés par le Royaume pour restituer le patrimoine culturel volé, évoquant notamment la récupération d'une collection de 25.500 pièces archéologiques saisies par la douane française en 2005 et 2006.

L'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah célèbre la créativité estudiantine

L'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah (USMBA) de Fès a célébré, mardi, la créativité de ses étudiants dans les domaines de la culture, des arts et de la littérature et ce, à l'occasion du premier Festival "Créativité culturelle estudiantine".

Quatorze étudiants, de l'USMBA et de l'Université privé de Fès (UPF) ont été récompensés lors de ce festival, initié par la Faculté des lettres et des sciences humaines de Dhar El Mahraz, dans les domaines de la poésie, du théâtre, des arts plastiques, de la photographie et du court-métrage.

Cette manifestation a pour objectif de promouvoir les activités culturelles et artistiques dans le milieu estudiantin et encourager les talents dont regorge l'USMBA en

renforçant leur lien avec leur entourage socio-culturel.

Dans une déclaration à la chaîne d'information en continu de la MAP (M24), le doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines, Khalid Lazaar, a indiqué que le festival constitue un espace de créativité et d'ouverture des étudiants sur les différents modes d'expression artistique, mais aussi une occasion pour mettre en valeur leurs talents.

M. Lazaar a souligné la détermination de la faculté à renforcer l'ouverture de cette nouvelle manifestation sur les étudiants d'autres universités marocaines et étrangères lors des prochaines éditions.

Intervenant à l'ouverture du festival, le président de l'USMBA,

Redouane Mrabet, a souligné que l'université constitue non seulement un lieu d'apprentissage pédagogique, mais aussi un espace pour la création, ajoutant que le rôle de l'université est de créer les conditions pour encourager les talents et promouvoir leur créativité dans les différents domaines scientifique, artistique et sportif.

L'USMBA poursuivra ses efforts pour développer les volets social, sportif et culturel en faveur des étudiants au niveau de l'ensemble de ses établissements sous le signe "L'étudiant d'abord". Au menu de cette première édition du Festival "Créativité culturelle estudiantine", figurait la présentation des œuvres artistiques primées et de divers spectacles.



SOCIETE CAFFE FLORIAN SARL A.U
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 14/10/2021, les associés de la société CAFFE FLORIAN SARL A.U, ont décidés :
 - Cession des parts sociales de Mr WAHID TIAMANI DE de (1000) parts Au profite de Mr DRISS EL GHARSSI
 -DEMISSION de Mr WAHID TIAMANI.
 -NOMINATION DE MR DRISS EL GHARSSI NOUVEAU GERANT POUR UNE DUREE ILLIMITEE.
 -La société sera engagée par la seule signature de Mr DRISS EL GHARSSI
 -Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 02/11/2021 sous n°798643.
N° 9533/PA

STE MH FIL SARL
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 07/10/2021 l'associé de la société MH FIL, a décidé de liquider la société et nommer comme liquidateur MR. MOSTAFA TIKAT, le lieu de liquidation: 59 BD ZERKTOUNI 3 EME ETG N° 08 CASABLANCA.
 -Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 28/10/2021 sous n°798011.
N° 9534/PA

SOCIETE ON TEL SARL
 Constitution
 1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 05/07/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE ON TEL » SARL, Objet : CENTRE D'APPEL ET RELATION CLIENT, SIEGE SOCIAL: ANGLE AV ABDELKRIM EL KHATTABI ET BD PRINCE MY ABDELLAH AFAF 5 RES LOUMAMI MARRAKECH, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune , Mr AISSA SALAH EDDINE LOUMANI à 600 parts et Madame RIM TADLAOUI à 400 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la signature de Madame RIM TADLAOUI et Mr. AISSA SALAH EDDINE LOUMANI séparément.
 -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 26/10/2021 sous le numéro de Registre de Commerce 119705 et n° de dépôt 128779.
N° 9535/PA

SOCIETE HOUMI COFFEE SARL AU
 Constitution
 1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 28/10/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE HOUMI COFFEE » SARL AU, Objet : COMMERCIALISATION RT DISTRIBU-

**TION DU CAFE/IMPORTATION, SIEGE SOCIAL: 96 BD D'ANFA ETG N° 09 APPT N° 91 RES LE PRINTEMP D'ANFA CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune , MR ANAS HOUDNA à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de ANAS HOUDNA.
 -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 04/11/2021 sous le numéro de Registre de Commerce 521233 et n° de dépôt 798888.
N° 9536/PA**

*** AL MAJID HOLDING OFFSHORE * S.A.R.L.A.U SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUEAU CAPITAL DE : 7.140.000,00 EUROS SIEGE SOCIAL : 5, AVENUE YOUSSEF IBNOU TACHAFINE, 2EME ETAGE APPT 3 - TANGER R.C. N°:851871.F N°:24927639 REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL DE 7.140.000,00 EUROS A 1.000.000,00 EUROS En date du 14 Septembre 2021, l'associée unique a décidé de réduire le capital social de la société de 6.140.000,00 euros, pour le porter de 7.140.000,00 euros à 1.000.000,00 euros, et ce par l'annulation de 61.400,00 parts sociales de 100,00 euros chacune. II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Tanger, le 29 Septembre 2021 sous le n°246456. POUR EXTRAIT ET MENTION
 La gérante **N° 9537/PA****

*** FLOREAL HOLDING OFFSHORE * S.A.R.L.A.U SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUEAU CAPITAL DE : 7.140.000,00 EUROS SIEGE SOCIAL : 5, AVENUE YOUSSEF IBNOU TACHAFINE, 2EME ETAGE APPT 3 - TANGER R.C. N°:851911.F N°:24927688 REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL DE 7.140.000,00 EUROS A 1.000.000,00 EUROS En date du 14 Septembre 2021, l'associée unique a décidé de réduire le capital social de la société de 6.140.000,00 euros, pour le porter de 7.140.000,00 euros à 1.000.000,00 euros, et ce par l'annulation de 61.400,00 parts sociales de 100,00 euros chacune. II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Tanger, le 29 Septembre 2021 sous le n°246455. POUR EXTRAIT ET MENTION
 La gérante **N° 9538/PA****

*** ALMILA HOLDING OFFSHORE * S.A.R.L.A.U SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUEAU CAPITAL DE : 7.140.000,00 EUROS SIEGE SOCIAL : 5, AVENUE YOUSSEF IBNOU TACHAFINE, 2EME ETAGE APPT 3 - TANGER R.C. N°:851891.F N°:24927680 REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL DE 7.140.000,00 EUROS A 1.000.000,00 EUROS En date du 14 Septembre 2021, l'associé unique a décidé de réduire le capital social de la société de 6.140.000,00 euros, pour le porter de 7.140.000,00 euros à 1.000.000,00 euros, et ce par l'annulation de 61.400,00 parts sociales de 100,00 euros chacune. II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Tanger, le 29 Septembre 2021 sous le n°246456. POUR EXTRAIT ET MENTION
 Le gérant **N° 9539/PA****

SOCIETE « ALIAT ANFA » S.A.R.L
 1/ Aux termes d'un acte de cession de parts sociales établi en date des 08 et 14/10/2021, Monsieur Younes DALIL ESSAKALI a cédé la totalité des parts sociales, soit 100 parts sociales lui appartenant dans la société « ALIAT ANFA » SARL AU, au profit de la société « HARMONIUM PROMO » SARL représentée par Monsieur Ahmed MOUHIBen sa qualité de gérant unique.
 2/ Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire établi en date du 08 et 14/10/2021, il a été décidé ce qui suit :
 -prise d'acte et agrément de la cession par Younes DALIL ESSAKALI de la totalité des parts sociales, soit les CENT (100) parts sociales lui appartenant dans la société dite: « ALIAT ANFA » SARL AU, au profit de la société « HARMONIUM PROMO » SARL représentée par Monsieur Ahmed MOUHIB en sa qualité de gérant unique.
 -agrément en qualité de nouvel et unique associé de la société « ALIAT ANFA » SARL AU : La société « HARMONIUM PROMO » SARL.
 - Nomination pour une durée de DEUX (2) ANNEES consécutives de Monsieur Younes DALIL ESSAKALen sa qualité de gérant unique de la société « ALIAT ANFA » SARL AU et confirme que la société est engagée par sa seule signature pour tous les actes d'administration, et notamment les pouvoirs indiqués à titre énonciatif, tels qu'ils sont mentionnés dans l'article 16 des statuts - Refonte des statuts. Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca le 02/11/2021, sous le numéro : 798659. Pour extrait et mention
 Le gérant **N° 9540/PA**

CONSTITUTION DE LA SOCIETE « ALIAT ANFA » S.A.R.L AU
 Aux termes d'un acte en date du 10/12/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :
 Dénomination : " ALLIAT ANFA " S.A.R.L.A.U.
 OBJET :
 La promotion immobilière.
 SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à CASABLANCA, 7, Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage Bureau 8.
 DUREE :
 La durée de la société reste fixée à 99 années consécutives.
 CAPITAL SOCIAL -PARTS SOCIALES :
 Le capital social est fixé à la somme de dix mille (10 000) DIRHAMS.
 Il est divisé en 100 parts sociales de CENT (100) Dirhams chacune, entièrement libérées et attribuées à l'associé unique en rémunération de son apport.
 GERANCE
 La société est gérée par l'associé unique:
 - Monsieur Younes DALIL ESSAKALI pour une durée illimitée sauf, en cas de décès, d'empêchement ou de démission volontaire.
 La société sera engagée pour tous les actes la concernant par la seule et unique signature du gérant unique Monsieur Younes DALIL ESSAKALI.
 Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Casablanca le 18/01/2021
 Registre de commerce : 485609.
 Pour extrait et mention
 Le gérant **N° 9541/PA**

SOCIETE « HARMONIE IMMOBILIERE » SA
 1/ Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société « HARMONIE IMMOBILIERE » SARL en date du 07/04/2014, il a été décidé ce qui suit :
 - Agrément de nouveaux associés : Mme Rachida DRISSI KAITOUNI, Mr Rayane BERRADA et Mlle Mia BERRADA ;
 - Augmentation de capital social de 10.000.000,00 DHS à 16.160.000,00 DHS ;
 - Réduction de capital social pour le ramener de 16.160.000,00 DHS à 10.000.000,00 DHS.
 - Transformation de la forme juridique de la société en société anonyme.
 - Nomination en qualité d'administrateurs : Mr Mohamed Wadie BERRADA, Mr Abdelhamid BERRADA et Mme Rachida DRISSI KAITOUNI.
 2/ Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société « HARMONIE IMMOBILIERE » SARL en date du 07/04/2014, il a été décidé ce qui suit :
 - Nomination en qualité de président directeur général Mr Mohamed Wadie BERRADA.
 Le dépôt légal a été effectué

auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca le 30/04/2014 sous le numéro 00547721.
 Pour extrait et mention **N° 9542/PA**

SOCIETE « HARMONIE IMMOBILIERE » SA
 1/ Aux termes d'un acte de donation d'actions en date du 07/03/2018, Mr Abdelhamid BERRADA (a hauteur de 49.999 actions) et Mme Rachida DRISSI KAITOUNI (a hauteur de 1 action) ont fait donation d'actions au profit de Mr Mohamed Wadie BERRADA appartenant dans la société « HARMONIE IMMOBILIERE » SA.
 2/ aux termes d'un acte de donation d'actions en date du 07/03/2018, Mr Mohamed Wadie BERRADA a fait donation d'actions au profit de son fils Yanis BERRADA à hauteur de 1 action et en son épouse Mme KENZA BOUTALEB à hauteur de 1 action, lui appartenant dans la société « HARMONIE IMMOBILIERE » SA.
 3/ aux termes d'un acte de cession d'actions en date du 07/03/2018, Mr Mohamed Wadie BERRADA a cédé au profit de la société « BONUS INVEST » SARL AU, 1 action lui appartenant dans la société « HARMONIE IMMOBILIERE » SA.
 4/ Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société « HARMONIE IMMOBILIERE » SA en date du 07/03/2018, il a été décidé ce qui suit :
 - L'agrément de donation et de cession des actions sus-visées.
 - Modification de l'article 7 des statuts de la société.
 - La prise d'acte de la démission des fonctions d'administrateurs de Mr Abdelhamid BERRADA et Mme Rachida DRISSI KAITOUNI en leur donnant quittance entière et définitive.
 - La nomination en qualité d'administrateurs de : Mme KENZA BOUTALEB et la société BONUS INVEST SARL AU.
 5/ Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société « HARMONIE IMMOBILIERE » SA en date du 07/03/2018, il a décidé le renouvellement du mandat du président directeur général.
 - L'adoption des statuts re-fondus.
 Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca le 24/04/2018 sous le numéro 00664307.
 Pour extrait et mention **N° 9543/PA**

SOCIETE « HARMONIE IMMOBILIERE » SA
 Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société « HARMONIE IMMOBILIERE » SA en date du 19/10/2020, il a été décidé ce qui suit :
 - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL de 185 Bd Zerkoutni 14ème étage Appar-

tement n° 2 Résidence Zerkoutni Casablanca A : Gray Boutique Hotel and SPA, sis Angle About Al Kacem Kotbari Et Ain El Aouda Quartier Racine, Casablanca.
 - Refonte des statuts.
 Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca le 04/12/2020 sous le numéro 756288.
 Pour extrait et mention **N° 9544/PA**

ETUDE MAITRE MOHAMED KARIM DOULIAZAL NOTAIRE A CASABLANCA 465 BVD AMBASSADEUR BEN AICHA APPT 41 - 5 ETAGE
SOCIETE « HARMONIUM PROMO » S.A.R.L
 Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société « HARMONIUM PROMO » SARL, reçu par Maître Mohamed Karim DOULIAZAL, Notaire à Casablanca, en date du 05/10/2021, il a été décidé ce qui suit :
 - La prise d'acte de ladémision de Monsieur Hamza BOUZOUBAde ses fonctions de gérant unique de la société et lui donne quittance de sa gestion.
 - La nomination en qualité de gérant unique de la société pour une durée illimitée sauf, en cas de décès, d'empêchement ou de démission volontaire : Monsieur Ahmed, Titulaire de la Carte d'Identité Nationale n° B679134, valable jusqu'au 30/08/2028.
 - La société est valablement engagée, pour tous les actes la concernant par la seule signature de Monsieur Ahmed MOUHIB gérant unique.
 - La modification de l'article 15 des statuts.
 Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca le 21/10/2021.
 Pour extrait et mention Maître Mohamed Karim DOULIAZAL **N° 9545/PA**

STE « VISIOLUM »
 I) Suite aux délibérations de l'A.G.O.R.E du 28.06.2021 de la « VISIOLUM » SARL, au capital de 1.000.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, 12 Rue Lalla Amina, il a été décidé :
 * Création d'une succursale sise à Fès, RDC, Rue Lalla Amina N° 9 Résidence Omar El Khayam Champs de Course.
 * Création d'une succursale sise à Casablanca, 10 Rue Molière.
 II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 28.09.2021, sous le n° de dépôt 4287/2021, et le RC n° 55 815.
 III) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 02.11.2021, sous le n° de dépôt 798572/2021, et le RC n° 477763.
 LA GERANTE **N° 9546/PA**

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني للبريد والمواصلات

INPT
المعهد الوطني للبريد والمواصلات
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات
Institut National des Postes et Télécommunications

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°11/2021/INPT

Le **Mardi 30 Novembre 2021 à 10H00**, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Travaux de réfection des peintures des locaux de l'Institut National des Postes et Télécommunications INPT.

Cet appel d'appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise au sens de la loi 53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir du site Web suivant (www.inpt.ac.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée pour comme suit:

Lot unique: Sept cent quatre-vingt-seize mille sept cent quarante dirhams TTC (796.740,00DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.


Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La date de la visite des lieux est fixée pour le 16/11/2021 à 10h00 à l'INPT.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N°132/PC


Group
al omrane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HAO/PORH/12/2021

Accompagnement à la mise à niveau du système de management de la sécurité de l'information (SMSI) selon la norme ISO/IEC 27001:2013

Le marché sera adjugé en lot unique.

Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Jedi 02 Décembre 2021 à 10H00** au siège du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Boundoq, Mail Central - Hay Riad- Rabat.

La caution provisoire est fixée à la somme de **8.000,00 DH**.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatives aux marchés du Groupe Al Omrane.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **474.000,00 DH TTC (Quatre Cent Soixante Quatorze Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).**

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du Holding Al Omrane précité,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

Holding Al Omrane, SA à Directoire et à Conseil de Surveillance
RC 26.807 - ICE 001551648000095, www.alomrane.gov.ma
Adresse : 5, Rue Boundoq, Mail Central, Hay Riad, Rabat
Tél : 05 37 56 91 91 - Fax : 05 37 56 43 92

N°9506/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم الجديدة
جماعة أولاد رحمون

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة موظفي جماعة أولاد رحمون

تنظم جماعة أولاد رحمون امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة بعض هيئات الموظفين المتقنين لمزايا جماعة أولاد رحمون وبناه على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/16/2020 بتاريخ 2020/10/07 حول تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية وذلك حسب الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط الترشيح	المنصب الممتحن بشأنها	الاختبار الكتابي	الاختبار الشفوي	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	ملف الترشيح
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثانية	فتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه المرشحين المتوفرين على 6- سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي التي غلبت اجراء اول اختبار كتابي	01	اختبار كتابي واحد - المدة ثلاث -3- ساعات - المعامل 3	اختبار شفوي - المدة ما بين 15 و30 دقيقة - المعامل 3	27 نونبر على الساعة 9 صباحا بمقر جماعة أولاد رحمون	تودع ملفات الترشيح لدى مكتب الضبط بالجماعة قبل الساعة الرابعة زوالا من تاريخ 26 نونبر 2021 وهو آخر أجل لقبولها
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	فتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه المرشحين المتوفرين على 6- سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي التي غلبت اجراء اول اختبار كتابي	01	اختبار كتابي واحد - المدة ثلاث -3- ساعات - المعامل 3	اختبار شفوي - المدة ما بين 15 و30 دقيقة - المعامل 3	27 نونبر على الساعة 9 صباحا بمقر جماعة أولاد رحمون	تودع ملفات الترشيح لدى مكتب الضبط بالجماعة قبل الساعة الرابعة زوالا من تاريخ 26 نونبر 2021 وهو آخر أجل لقبولها

N°9507/PA

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني للبريد والمواصلات

INPT
المعهد الوطني للبريد والمواصلات
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات
Institut National des Postes et Télécommunications

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2021/INPT

Le **lundi 29 Novembre 2021 à 14h00**, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Travaux de renouvellement de l'étanchéité des locaux de l'Institut National des Postes et Télécommunications INPT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir du site Web suivant (www.inpt.ac.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
Lot unique : vingt Mille Dirhams (20.000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée pour chaque lot comme suit:

Lot unique: Un million quatre cent quarante-deux mille six cent soixante-quatre dirhams TTC (1.442.664,00DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La date de la visite des lieux est fixée pour le 15/11/2021 à 14h00 à l'INPT.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N°133/PC

المملكة المغربية
رئيس الحكومة
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

المعهد الوطني للبريد والمواصلات

INPT
المعهد الوطني للتقنين والمواصلات
الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات
Bordel, National des Postes et Télécommunications

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°14/2021/INPT

Le **Lundi 29 Novembre 2021 à 10h00**, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :

Travaux de mise à niveau et d'amélioration de la disponibilité des alimentations électriques de secours à l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à Rabat- avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à partir du site Web suivant (www.inpt.ac.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'INPT est fixée à la somme de :

Un million cent quatre-vingt mille quatre cent quarante dirhams toutes taxes comprises (1.180.440,00 DH/TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal Al Fassi – Madinat Al Irfane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La date de la visite des lieux est fixée pour le 15/11/2021 à 10h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

La documentation technique relative au matériel objet du présent appel d'offres doit être déposée auprès du Service des Achats de l'INPT au plus tard le 26/11/2021 et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception.

N°134/PC

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة و الصيد البحري و التنمية القروية و المياه و الغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est
Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE
N°15/2021/DPEFLCD/GUE

Le **30 novembre 2021 à 11 h**, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : l'exécution des travaux d'ouverture de chemin forestier de FEZANE 2, relevant de la Commune de Saka, Province de Guercif, lot unique.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Bureau des Programmes et Suivi-Evaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

▪ **Le cautionnement provisoire est fixe à la somme de :**

- Quatre Vingt Mille (80 000,00Dhs) Dirhams.

▪ **L'estimation des coûts des prestations établie par la maître d'ouvrage est fixée comme suit :**

- Deux Millions Sept Cent Cinquante Sept Mille Soixante Douze Dirhams (2 757 072.00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 joudmaa Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Ø Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et lutte contre la désertification de Guercif ;
- Ø Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- Ø Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Ø Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles Prévués par l'article 5 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, le certificat exigé est comme suit :

Secteur d'activité	Qualifications exigées	Catégorie
3	3-1	minimale 2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N°9508/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE GUELIMIM
CERCLE DE BOUIZAKARNE
CAIDAT D'ADAY
COMMUNE D'AMTDI
BUREAU DE GESTION DES
RESSOURCES HUMAINES ET DU
PATRIMOINE COMMUNAL

**-* -AVIS D'ORGANISATION
D'EXAMEN D'APTITUDE -*
-* -PROFESSIONNELLE AU TITRE DE
L'ANNEE 2021 -***

La commune d'Amtdi organise à son siège un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Adjoint Technicien 2^e grade échelle 7 au titre de l'année 2021 selon le calendrier ci-dessous.

Cet examen est ouvert aux fonctionnaires de ladite commune justifiant au moins six (6) ans d'ancienneté dans le grade initial (Adjoint Technique 3^e grade) au 31-12-2021.

Grade Initial	Grade de reclassement	Nbre de postes	Date d'examen	Conditions d'examen
Adjoint Technique 3 ^e grade	Adjoint Technique 2 ^e grade	01	Mardi 30 Novembre 2021	L'examen est ouvert aux fonctionnaires de la commune d'Amtdi justifiant 6 ans de services réels dans le grade initial (Adjoint Technique 3 ^e grade) et ce jusqu'au 31/12/2021.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Une demande adressée au président de la commune.
- Une photocopie de la CNIE.
- Un extrait d'acte de naissance.
- Une copie de la décision de nomination au grade d'Adjoint Technique 3^e grade.
- Une copie de la décision du dernier avancement d'échelon.

Il est demandé aux fonctionnaires de la commune d'Amtdi justifiant les conditions requises et qui souhaiteraient subir l'examen, de déposer leurs dossiers de candidature au Bureau chargé de la Gestion des Ressources Humaines à la commune au plus tard le Vendredi 19-11-2021.

N°9509/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° : 63/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le **30/11/2021 à 10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE DEPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE NÉCESSAIRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RN9 DU PK 278+500 AU PK 304+500 RELIANT AIT OURIR ET TOUFLIHT- PROVINCE D'AL HAOUZ

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Cent Mille (100 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Six millions huit cent cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt-trois dirhams 20 centimes TTC (6 855 283,20 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
C- Eau potable - assainissement - conduites	3	C1 - réseaux de conduites sous pression de petit diamètre inférieur ou égal à 400 mm et ouvrages annexes

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°9510/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ELKELAA
DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA BENI
AMEUR
CAIDAT DES BENI
AMEUR
COMMUNE EL AMRIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°05/2021

Le 26 novembre 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune rurale El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION D'ABATTOIR DE SOUK DE LA COMMUNE EL AMRIA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale EL AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000.00 DH).

La durée de location est de 01/01/2022 au 31/12/2022 L'estimation est fixée au montant de 7000.00
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .

N°9514/PA
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ELKELAA
DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA BENI
AMEUR
CAIDAT

DES BENI AMEUR
COMMUNE EL AMRIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°06/2021

Le26 novembre 2021 à 09Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune rurale El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION DE SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE EL AMRIA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale EL AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux cent mille dirhams (200 000.00 DH).
L'estimation est de 100 000.00 dh
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ;

29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau

précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale EL AMRIA;
- Soit les remettre au Président de la Commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .
N°9515/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE MEJIAT
CAIDAT DOUIRANE
COMMUNE DOUIRANE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°: 04/2021

Le 30/11/2021 à 11:00 il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune Douirane à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offre ouvert sur offre de prix pour:

N°D'appel d'offres	Objet du marché	Caution Provisoire	L'Estimation des coûts	Heure d'ouverture des plis
04/2021	Lot n° 1 : Location des services du souk hebdomadaire année 2022	30.000,00 DHS	19.505 ,00 dhs	11 :00 h
	Lot n° 02 :Location de l'abattoir, année 2022	12.000,00 DHS	5000.00 dhs	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de Commune de Douirane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Douirane.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique au compte de maître d'ouvrage

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9512/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 36/2021

Le 01 Décembre 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de Signalisation Verticale relatifs à la Fourniture et Pose des panneaux de signalisation et des dispositifs de sécurité de la RP3009 du PK0 au PK6+400
-Province Nouaceur -
Relevant de la DPETL de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **15 000.00 DHS (Quinze mille Dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **990.420,00 DHS TTC (Neuf cent quatre vingt dix mille quatre cent vingt Dirhams toutes taxes comprises)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
X	X2	2
Signalisation et équipements de sécurité	Travaux de signalisation verticale et équipements de sécurité	

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N°9511/PA

المملكة المغربية
وزارة الترتيب والإسكان
والتعمير الحضري والتأهيل
السلطنة المغربية للتربية والتكوين
مديرية بني ملال
المندوبية الإقليمية أزاول

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé, le Lundi 06/12/2021, Au siège de la direction du MENEPS, Avenue Hassan II Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix selon le programme suivant :

AO N°	Objet	Cautionnement Provisoire en DHS TTC	Estimation en DHS TTC	Date Et Heure D'ouverture Des Plis
01INV/2021/AZ	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU POUR LA CREATION DU CENTRE DE 2EME CHANCE A LA CT DEMNAT PROVINCE D'AZILAL.	LOT N° 01 : 30 000,00 DHS (Trente mille dirhams)	LOT N° 01 : 756 414,00 DHS Sept cent Cinquante Six mille Quatre Cent Quarante dirhams 00 cts	06/12/2021 A 08H30
	LOT N° 02: TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES SALLIES DE CLASSE	LOT N° 02 : 30 000,00 DHS (Trente mille dirhams)	LOT N° 02 : 746 820,00 DHS Sept cent Quarante Six mille Huit Cent Vingt dirhams 00 cts	
02INV/2021/AZ	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARC AUTO DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL.	3 000,00 DHS (Trois mille dirhams)	198 840,00 DHS Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Huit Cent Quarante dirhams 00 cts	06/12/2021 A 09H00
03INV/2021/AZ	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ANNEXE DU COLLEGE AL HANSALI A LA CT AZILAL RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL.	10 000,00 DHS (Dix mille dirhams)	664 819,20 DHS Six Cent Soixante Quatre Mille Huit Cent Dix Neuf dirhams 20 cts	06/12/2021 A 09H30
04INV/2021/AZ	REALISATION D'UNE EXPERTISE, DIAGNOSTIC EXHAUSTIF, ELABORATION D'UN RAPPORT DETAILLE COMPORTANT LES SOLUTIONS TECHNIQUES ADEQUATES ET SUPVI DES TRAVAUX D'INTERVENTION Y AFFERENTS, DE NOMBREUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DONT LEURS AGES DEPASSENT 25 ANS DANS LA PROVINCE D'AZILAL, EN LOT UNIQUE.	3 000,00 DHS (Trois mille dirhams)	213 800,00 DHS Trois Cent Treize Mille dirhams 00 cts	06/12/2021 A 10H00
05EXP/2021/AZ	L'ACHAT DE DENREES ALIMENTAIRES ET INGREDIENTS DESTINES AUX CANTINES SCOLAIRES DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL. AREF BENI MELAL-KHENFRA « EN LOT UNIQUE »	220 000,00 DHS (Deux cent vingt mille dirhams)	Montant Minimal : 12 444 345,60 DHS	06/12/2021 A 10H30
			Montant Maximal : 12 599 999,42 DHS	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Azilal. Il peut également être Téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le vendredi 03/12/2021 à 16 :30 au service sus-indiqué ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précitée ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis au siège de la Direction Provinciale d'Azilal.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N°9513/PA

SOCIÉTÉ « SPOTLAB » SARL (AU)
 - Mise à jour des statuts
 Aux termes d'un procès verbal en date du 22/09/2021, l'associé unique de la société « SPOTLAB » SARL (AU), société à responsabilité limitée d'associé unique au capital social de 100.000,00 dirhams, au siège social à Casablanca, Immeuble GHI, N°2, Etage 1, résidence Al Firdaouss, El Oulfa Ain Chock Hay Hassani a décidé de procéder à la modification suivante :
 - Mise à jour des statuts.
 - Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca, le 25-10-2021 sous le N°797480.

N°9696/PA

EXCOB SARL
 « MOHAMMEDIA SPORT FISHING » SARL AU
 Continuation
 I- L'associé unique de la société « MOHAMMEDIA SPORT FISHING », société à responsabilité limitée d'associé unique, au capital de 200.000 dirhams et dont le siège social est fixé à N° 100, les Sablettes, Mohammedia, a décidé en date du 30 septembre 2021, ce qui suit :

- La continuation de la société malgré la perte des trois quarts du capital social en vertu des dispositions de l'article 86 de la loi 5-96
 II- Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Mohammedia, le 21-10-2021 sous le numéro 2200.

N°9695/PA

Royaume Du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat
 N°: /_ /DRA/DPA/49/
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° :04/2021 du 29/11/2021
 A 10 Heures (SEANCE PUBLIQUE)

Le Lundi 29/11/2021 à 10 H (dix heures), il sera procédé dans les bureaux du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Assistance technique liée aux travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau de la zone d'action de la DPA de Benslimane. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service de support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma>
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept milles dirhams (7.000,00 dhs).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quarante mille dirhams et zéro centime (240 000,00 dhs) ttc.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29 et 31 du décret n° : 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Benslimane.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du Directeur Provincial de l'Agriculture de Benslimane.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Il n'est pas prévu se visite des lieux.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
 Le certificat d'agrément exigé est celui du domaine d'activité D9 (Études agricoles) et ce en application du décret n° 2-98-984 du 4 Hija 1419 (22 Mars 1999), tel qu'il a été complété par l'arrêté n° : 15.1003 du 11 Mars 2015, et instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre.

N° 9516/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE KHENIFRA
 SERVICE DES MARCHÉS
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 19/2021/BG
 Le 29 Novembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux d'aménagement des logements administratifs : logement Pacha ville de M'Rirt, logement chef cercle Khénifra et logement Chef cercle El kbab -Province de Khénifra
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix sept mille Dirhams (17.000,00 dhs).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six cent cinquante mille sept cent vingt quatre dirhams TTC (650.724,00 Dhs TTC)
 Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés

publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau

précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposés par voie

électronique au portail des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 9517/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AON° 48/DRPS/ANP/SAT/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **30/11/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

ETUDES D'INGENIERIE TOUS CORPS D'ETAT ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS, DE L'ACCES PRINCIPAL DU PORT ET DE LA VIABILISATION DE LA ZONE ADMINISTRATIVE AU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **29 000,00 VINGT NEUF MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **2 880 000,00 TTC**
DEUX MILLION HUIT CENT QUATRE VINGT MILLES DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
 *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
 *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
 *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
 *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ; 11 ET 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines :
 Une copie légalisée du certificat d'agrément des bureaux d'études délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique:

Agrement: D.14	ET	Agrement: D.17
ET Agrement: D.15	ET	Agrement: D.18
ET Agrement: D.16		

Pour les sociétés non installées au Maroc :
 Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi -
 Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax: 05 24 46 28 64.

N°9518/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
49/DRPS/ANP/ESS/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **30/11/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

PRESTATION D'ENTRETIEN DE DEUX ELEVATEURS ET D'UNE GRUE DE 30T AU PORT D'ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1 500,00 MILLE CINQ CENT DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **96 000,00 TTC**
QUATRE VINGT SEIZE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :
 *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
 *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
 *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **22/11/2021** à **11H00** DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi -
 Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax: 05 24 46 28 64.

N°9519/PA



FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques
& Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 13/10/2021 il a été établi les statuts d'une Société Sarl AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination: SANI-TRAVS DIV S.A.R.L AU
Siège Social: MAG RDC LOTISSEMENT ESSAADA N°64-BOUZNKA
Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET PTP TCE, NEGOCE, IMPORT ET EXPORT
Capital Social : 100 000.00 DHS,
Gérance : Mme. NIHRANE SAMIRA
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Benslimane le 26/10/2021 sous les N°571 et 7193

N° 9523/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER
CONSEILS
TEL : 06 71 66 19 18/
06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 21/10/2021 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
1- Dénomination : « RIAD EL HABIB » SARLAU
2- Siegesocial:NO 07 DERB LAKBOUR HAY RIAD ZITOUNE LAKDIM MEDINA MARRAKECH.
3- Objet social :GESTION DES RIADS_ORGANISATION DE CIRCUITS ET EVENEMENTS TOURISTIQUES MAISON D'HOTES OU RIAD (EXPLOITANT DE).
4- Durée : 199 ans.
5- Capital Social : 100.000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100.00dh chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, uniquement savoir :
Mr ETTAMRI RADOUANE 1000,00 PARTS
Soit au total 1000,00 PARTS
6- La Gérance : MR ETTAMRI RADOUANECIN N° E381304, cogérant pour une durée illimitée.
7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de Marrakech sous le n°M10_21_2423661129024/2021/D.A.C.E et immatriculé au RC sous le N°119937/2021 le 01/11/2021.

N° 9524/PA

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour
l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert
N°09/2021/AMEE
Séance Publique

Le 30Novembre2021à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour«La Fabrication et la fourniture de prototypes de démonstration de systèmes de chauffage et de cuisson efficaces en énergie et en bois de feu, ainsi que la réalisation d'actions de formation et de sensibilisation des soudeurs et responsables d'ateliers de soudure dans les régions et provinces concernées».

Lieu d'exécution :
• Article 2 du Cahier de Prescriptions Spéciales.
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma

Ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à

fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix mille dirhams (10 000.00 DH).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à :Six cent soixante-douze milleDirhamsToutes Taxes Comprises(672 000,00 DH TTC)

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité parmi les pièces du dossier administratif prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349.
- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 4-5-10 du règlement de consultation.

N° 9525/PA

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour
l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert
N°10/2021/AMEE
Séance Publique

Le 30Novembre2021à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour«L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES POUR MATERIEL INFORMATIQUE»; Il sera réparti en 2 lots :

• Lot 1 : Achat de fournitures de bureau ;

• Lot 2 : Achat de consommables pour matériel informatique.

Lieu d'exécution :

• Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machaâr El Haram, Issil. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma

Ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.

- Le cautionnement provisoire est fixé à :

• Lot 1 : Mille dirhams (1 000,00 DH).

• Lot 2 : Mille dirhams (1 000,00 DH).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

• Lot 1 : Trente-huit mille quatre cent quatre-vingt-sept Dirhams Toutes Taxes Comprises (38 487,00 DH TTC).

• Lot 2 : Quatre-vingt-douze mille cent quatre-vingt-quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises (92 184,00 DH TTC)

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE

Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité parmi les pièces du dossier administratif prévu par l'article 25 du décret n° 2-12-349.

- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-6-10 du règlement de consultation.

N° 9526/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE SKHIRAT - TEMARA
COMMUNE DE AIN EL AOUDA

AVIS RECTIFICATIF POUR LES APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 01/R/2021 ET 02/R/2021.

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'AIN EL AOUDA ANNONCE QUE
L'AOO N° 01/R/2021 ET L'AOO N° 02/R/2021 SERONT MODIFIE
COMME SUITE :

N° de l'appel d'offre	Objet de l'appel d'offre	Montant de l'estimation du maître d'ouvrage en dhs ttc
01/R/2021	Location du souk hebdomadaire Tnine Ain EL Aouda au titre de l'exercice 2022 pour une durée d'un an	1 867 000.00
02/R/2021	Location de l'abattoir communal au souk hebdomadaire Tnine Ain El Aouda au titre de l'exercice 2022 pour une durée d'un an .	180 000.00

N°9522/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
d'appel d'offres ouvert
N° 17/2021/BG

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 17/2021/BG relatif aux : **Travaux d'aménagement et d'installation du siège de la Province de Khénifra (Réhabilitation de façades et aménagement extérieur)**, publié dans les journaux :

- Libération n° 9443 du 16-17/10/2021
- Itihad Lichtiraki n° 12969 du 16-17/10/2021

Lesdites modifications concernent :

- La date d'ouverture des plis qui est reportée au 19/11/2021 à 10 heures au lieu de 09/11/2021 à 10 heures.
- Introduction des plans dans le dossier de consultation.

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N°9520/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
d'appel d'offres ouvert
N° 18/2021/BG

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 18/2021/BG relatif aux : **Travaux d'aménagement et d'installation du siège de la Province de Khénifra (aménagement intérieur)**, publié dans les journaux :

- Libération n° 9443 du 16-17/10/2021
- Itihad Lichtiraki n° 12969 du 16-17/10/2021

Lesdites modifications concernent :

- La date d'ouverture des plis qui est reportée au 22/11/2021 à 10 heures au lieu de 11/11/2021 à 10 heures.
- Introduction des plans dans le dossier de consultation.

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N°9521/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 37AOM/SNRT/2021
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)
Le09/12/2021 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Réalisation des audits à blanc, audit de renouvellement et des audits de surveillance du système de management de la Qualité de la Direction des Systèmes d'Information de la SNRT en Conformité avec la norme ISO 9001 Version 2015.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/et le portail marocain des marchés public https://www.marchespublics.gov.ma/p/mmp/>
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2000,00DHS.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 110 000,00DHS TTC.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des Achats de la SNRT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9527/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 38AOM/SNRT/2021
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)
Le 07/12/2021 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Électrification du centre SNRT de Azief (PESSAOUIRA) par la construction des réseaux aérosouterrains 2ème catégorie et d'un poste de transformation MT/BT préfabriqué de puissance 160KVA chacun équipé de l'ensemble des équipements MT/BT nécessaires,

- appareillage de distribution BT et mise à la terre.
- Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 17 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achatsSNRT(2ème étage) au plus tard le 06/12/2021 à 16 Heures, délai de rigueur.
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/et le portail marocain des marchés public https://www.marchespublics.gov.ma/p/mmp/>
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :20 000, 00 Dhs (vingt mille dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 1 400 000, 00 DHS TTC
- Une visitésdes lieux est prévue le 23/11/2021 à 11h au centre SNRT de Azief (PESSAOUIRA) (Voir article 10 du règlement de consultation pour plus d'informations)
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9528/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 39AOM/SNRT/2021
Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)
Le 02/12/2021 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Lot N°1 : Renouvellement de l'alimentation électrique du centre SNRT d'OUARZAZATE (POUARZAZATE) par la construction d'un nouveau réseau 2ème catégorie souterrain (ligne 22Kv), fourniture, installation et mise en service d'un poste HTA/BT équipé de type préfabriqué en béton armé de puissance 400KVA comportant l'ensemble des équipements MT et BT nécessaires.
Lot N°2 : Électrification du centre SNRT d'ALLOUGOUM (P.TATA) par la construction du réseau 2ème catégorie souterrain (ligne 22Kv), fourniture,

- installation et mise en service d'un poste HTA/BT équipé de type préfabriqué en béton armé de puissance 250KVA comportant l'ensemble des équipements MT et BT nécessaires.
- Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 17 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achatsSNRT(2ème étage) au plus tard le 01/12/2021 à 16 Heures, délai de rigueur.
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
- Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
- Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/et le portail marocain des marchés public https://www.marchespublics.gov.ma/p/mmp/>
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot N°1: 22000, 00 Dhs (vingt deux mille dirhams) Lot N°2: 20 000, 00 Dhs (vingt mille dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Lot N°1: 1 500 640, 00 DHS TTC Lot N°2: 1 155 790,00 DHS TTC
- Une visitésdes lieux est prévue le : - 15/11/2021 à 11h au Centre SNRT OUARZAZATE (POUARZAZATE) -16/11/2021 à 11h au centre SNRT d'ALLOUGOUM (P.TATA) (Voir article 10 du règlement de consultation pour plus d'informations)
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 9529/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
N° 31 /DRAO/2021
Le 29/11/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à L'ACHAT DE LOGICIELS INFORMATIQUES POUR LES BESOINS DES ENTITÉS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL OUJDA EN LOT UNIQUE
Le dossier d'appel d'offres

- peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 Dhs(dix mille dirhams) TTC.
- L'estimation des coûts des prestations est de : trois cent dix-huit milleDirhams(318 000,00 Dh)TTC.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 –Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de Consultation.

N° 9530/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE
N° 32/DRAO/2021
Le 29/11/2021 à 14 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à la Réalisation des essais de contrôle DE QUALITE DES

- travaux de construction DE LA HALLE TECHNOLOGIQUE DANS LE CADRE DE la mise en place D'UN centre d'innovation agroalimentaire (CIA) A L'AGRO-POLE DE BERKANE ENTITE DE LA DRA DE l'Oriental Oujda (lot unique):
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille Dirhams (2000.00dhs) TTC
- L'estimation des coûts des prestations est de : trente mille deux cent quarante dirhams (30.240,00dhs) TTC ;
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 –Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08du règlement de Consultation.

N° 9531/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE

- QUEN° 33/DRAO/2021. LE30/11/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à L'Elaboration de l'étude de sécurité incendie relative travaux de construction de la halle technologique dans le cadre de la mise en place d'un centre d'innovation agroalimentaire (CIA) à l'agropole de Berkane ENTITE DE LA DRA DE L'ORIENTAL EN LOT UNIQUE
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : huit mille Dhs(8000.00dhs)TTC
- L'estimation des coûts des prestations est de : vingt-quatre mille Dirhams (24000.00dhs)TTC ;
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 –Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09du règlement de Consultation.

N° 9532/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
الأمم وكسكان
جماعة سيدي بوهريه

إعلان

يلجاء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021

لقائمة موظفي جماعة سيدي بوهريه

يعان السيد رئيس جماعة سيدي بوهريه عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لقائمة موظفي الجماعة المستوفين للشروط النظامية المطلوبة وذلك وفق البرنامج التالي :

الدرجة الحالية	الدرجة المقترحة عليها	عدد المناصب المخصصة	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع طلبات الترشح	الشروط النظامية المطلوبة
محرر من الدرجة الثانية	محرر من الدرجة الأولى	في حدود : 13% سواء من عدد الموظفين المتوفين على الأقدمية (06 سنوات في الدرجة	2021/12/31 على الساعة 9 صباحا بمقر الجماعة	2021/12/20	06 سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة
محرر من الدرجة الثانية	محرر من الدرجة الأولى		2021/12/31 على الساعة 9 صباحا بمقر الجماعة	2021/12/20	
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثانية		2021/11/28 على الساعة 9 صباحا بمقر الجماعة	2021/11/19	
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى		2021/11/28 على الساعة 9 صباحا بمقر الجماعة	2021/11/19	
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية		2021/11/28 على الساعة 9 صباحا بمقر الجماعة	2021/11/19	
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية		2021/11/28 على الساعة 9 صباحا بمقر الجماعة	2021/11/19	

لذا على الموظفين المتوفين على الشروط النظامية والذين قضوا على الأقل 06 سنوات من الخدمة الفعلية المترجمين المعتمدين أن يقدموا بإيداع طلبات ترشيحهم إلى مكتب الموارد البشرية بجماعة سيدي بوهريه وذلك إلى غاية التاريخ المذكور أعلاه.

N°9366/PA

Sport

Le WAC prend le large avant le derby

Victime préférée du WAC, l'OCK a encore une fois parfaitement rempli son rôle de faire-valoir. Dépassés et battus dans tous les compartiments du jeu, les néo-promus ont volé en éclat, s'inclinant à domicile (0-3) face au leader et son armada. Il n'a pas fallu longtemps aux Rouge et Blanc pour prendre le pli d'une rencontre où l'OCK n'a quasiment pas existé.

Un collectif solide et efficace

Passé un premier quart d'heure de jeu somme toute équilibré, le plan de jeu d'Abdelaziz Kerkache est tombé à l'eau et son équipe, désormais 10ème, a sombré pour ne plus ressortir la tête de l'eau tout au long du match. La faute à l'inertie des joueurs du club phosphatier mais aussi à l'emprise du Wydad sur la rencontre. Certes, pour un jeu de toute beauté, il va falloir repasser, mais Walid Regragui a pour le moment su construire un collectif solide et efficace à défaut d'être brillant. En témoigne l'ouverture du score signée Simon Msuva.

L'avant-centre tanzanien de poche a inscrit son troisième pion du championnat (16) en bout de chaîne d'une action fulgurante où les lacunes dans la gestion de la profondeur du back four de l'OCK ont éclaté au grand jour. Tout a commencé avec une récupération basse. Il a fallu trois passes au Wydad pour se retrouver devant le but adverse et parcourir 70 m. Une transition fulgurante, rendue possible à la fois par l'excellent appel en profondeur de Msuva et l'amour de passe aérienne en profondeur de Badr Gardarine. L'attaquant des Rouges ne s'est pas fait prier au moment d'ajuster le portier adverse après un contrôle de grande classe.

La suite des péripéties de cette opposition déséquilibrée ne restera pas dans les annales.

Les téléspectateurs wydadis ont dû attendre la 69^e pour vibrer une seconde fois grâce au débordement sur l'aile gauche de Guy Mbenza, qui a ajusté Mohamed Akid pour inscrire le but du break. Quelques minutes plus tard, Msuva poussait le ballon de la tête dans le but, après un service millimétré de Mbenza (74).

Des attaquants complémentaires

La complémentarité naissante entre les deux attaquants du WAC promet. Mbenza par sa puissance athlétique se révèle être un précieux point d'ancrage pour combiner, remiser et remonter le bloc équipe. Msuva qui lui tourne autour, profite des espaces dans le dos des défenseurs accaparés par le marquage de Mbenza. Certes, mercredi soir, la doublette a profité de l'apathie des défenseurs adverses pour s'engouffrer allégrement dans la surface de réparation. Mais est-ce que ce sera suffisant contre des blocs défensifs plus agressifs et intelligents dans le placement ? Rien n'est moins sûr. D'autant que l'expression offensive est loin d'être au point, alors que samedi il y aura un derby capital dans la course au titre.

Avec cinq points d'avance sur son rival honni, le Raja de Casablanca, accroché mercredi soir sur sa pelouse (voir par ailleurs), le Wydad pourrait s'envoler vers le titre en cas de victoire. Il est vrai qu'il restera les deux tiers du championnat et que toutes les cartes peuvent encore être rebattues d'ici là, mais on voit mal le WAC perdre le cap.

Pour s'envoler en tête du classement, le Wydad doit continuer sur sa lancée et ne pas se prendre pour ce qu'il n'est pas, à savoir une équipe de possession. Regragui doit plutôt continuer à miser sur les qualités de ses joueurs et privilégier les transitions rapides vers l'avant, qui font tant de mal à la ligne défensive du Raja



ces derniers temps, quitte à reproduire une prestation mitigée comme celle de mercredi.

Le coach du WAC qui s'est dit "très content de cette victoire", ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, qui plus est avec un groupe aussi étoffé qualitativement et quantitativement : "Je ne possède pas deux équipes,

j'en ai une seule et je crois en tous mes joueurs. Beaucoup m'ont conseillé de ne pas jouer avec une formation différente contre l'OCK, surtout que c'était un match à l'extérieur". Mais il semble que Regragui n'en fasse qu'à sa tête. Bon lui en a pris.

Chady Chaabi

Le MAS accroché par le SCCM

Le Maghreb de Fès (MAS) et le Chabab de Mohammédia (SCCM) ont fait match nul (1-1) au complexe sportif de Fès, mercredi, pour le compte de la 9^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi".

L'ouverture du score pour la formation de la ville des fleurs a été signée El Keraa à la 73^e minute. Les Jaune et Noir sont revenus à la marque à la 85^e minute sur un penalty signé Hamza El Janati.

A la suite de cette rencontre, le MAS se hisse à la sixième place avec 12 points, alors que le Chabab de Mohammédia, 11 points, grimpe à la huitième place du classement.

Botola Pro D2

Voici le programme des matches de la 8^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football (15h30):

Vendredi

RCAZ-OD

RAC-JSM

Samedi

UTS-ASS

CJBG-CAK

WAF-SM

Dimanche

RBM-MAT

USMO-KACM

IZK-TAS

Vahid Halilhodzic resserre son groupe et convoque 23 joueurs

Vahid Halilhodzic a dévoilé la liste des joueurs convoqués pour les rencontres à domicile contre le Soudan (12 novembre à Rabat) et la Guinée (16 novembre à Casablanca), comptant pour les 5^{ème} et 6^{ème} journées des qualifications du Mondial 2022. Une liste réduite à 23 joueurs, certainement dans une volonté de resserrer le groupe en vue des prochaines échéances.

Pour pallier l'absence de la doublure de Bounou, Munir Mohand Mohamedi, blessé au poignet, Vahid Halilhodzic a convoqué deux portiers de la Botola Pro, Ahmed Reda Tagnaouti (WAC) et Anas Zniti (RCA). D'autres diront que ces derniers auraient été de précieux atouts pour Houcine Ammouta et son équipe nationale A' qui s'appête à aller en stage au Bahreïn. Mais pour préparer la Coupe arabe des nations FIFA 2021, prévue au Qatar du 30 novembre au 18 décembre, le technicien marocain a jeté son dévolu sur Ayoub Lakred (FAR), Mohamed Amsif (FUS), Abdelali Mhamdi (Abha Sport Club- Arabie Saoudite).

Vahid Halilhodzic a quant à lui fait dans le bancal. En plus des cadres (Hakimi, Bounou, Saïss et Sofyan Amrabat) il a rappelé l'avant-centre du FC Séville, Youssef En-Nesyri, en dépit de sa méforme actuelle. Les prestations solides de Jawad El Yamiq (Valladolid) ne sont pas passées inaperçues aux yeux du staff de l'EN.

Côté nouveautés, Sofiane Alakouch (Metz) et le milieu Youssef Maleh (Fiorentina) seront à observer de très près. D'autant qu'ils auront certainement leurs chances lors des prochaines rencontres qui comptent pour du beurre, le Maroc étant déjà qualifié pour les barages. Pour le reste, rien de nouveau sous le soleil de Maâmoura. Mais on notera tout de même l'absence de Samy Mmaee (Ferencváros) par choix tactique. Selim Amallah (Standard) et Adel Taarabt (Benfica) manquent quant à eux à l'appel sur blessure.

En revanche, il y a toujours de la friture sur la ligne entre Hakim Ziyech, Amine Harit, Noussair Mazraoui et le sélectionneur national. Si les résultats

donnent raison pour l'instant au Bounien, en écartant ces trois joueurs qui font un tabac actuellement dans leurs clubs respectifs, Vahid Halilhodzic prend le risque de payer le prix fort de son entêtement au premier faux pas.

C.C

La liste des joueurs convoqués :

Yassine Bounou (Séville FC), Anas Zniti (RCA), Ahmed Reda Tagnaouti (WAC), Sofiane Chakla (OH Louvain), Romain Saïss (Wolverhampton), Nayef Aguerd (Stade Rennais), Jawad El Yamiq (Real Valladolid), Achraf Hakimi (Paris SG), Soufien El Karouani (NEC Nijmegen), Adam Masina (Watford), Sofiane Alakouch (FC Metz), Fayçal Fajr (Sivasspor), Sofyan Amrabat (Fiorentina), Aymen Barkok (E. Francfort), Ilias Chaïr (Queens Park Rangers), Imran Louza (Watford), Youssef Maleh (Fiorentina), Sofiane Boufal (Angers SCO), Achraf Bencharki (Zamalek), Munir El Haddadi (Séville FC), Youssef En-Nesyri (Séville FC), Ryan Mmaee (Ferencváros), Ayoub El Kaabi (Hatayspor).

Les trois grains de sable qui enrayent le système rajaoui

Benhalib, Hafidi et Moutaouali doivent absolument s'atteler à la tâche et de la manière la plus sérieuse qu'il soit

Le Raja de Casablanca (RCA) et le Rapide Oued Zem (RCOZ) se sont neutralisés (0-0) mercredi au complexe sportif Mohammed V de Casablanca, en match comptant pour la 9ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi".

Certes, avant la rencontre, le RCA affichait un groupe amputé de quelques joueurs, dont Hamid Ahadad et Mohamed Nahiri, mais on ne peut pas dire que le 11 aligné manquait d'expérience. Hormis Mustapha Kouyaté qui effectuait sa première titularisation, le reste de l'équipe alignée par Lasaad Chabi, composée de nombreux titulaires, avait fière allure. L'excuse de la jeunesse, bien représentée certes dans le 11 de départ, ne peut nullement expliquer la piètre prestation des rajaouis.

Il est vrai que sur l'ensemble des duels du premier quart d'heure de jeu, les Verts ont été les premiers à venir mettre le pied mais ne parvenaient que trop rarement à se montrer dangereux. Le Raja essayait de mettre en place son jeu mais s'était trop prévisible. Mouchine Metouali, positionné sur la gauche, basculait souvent le jeu en trouvant Zakaria Habti à plusieurs reprises qui, à son tour, essayait de trouver ses partenaires dans la surface. Mais comme d'habitude, les derniers gestes ne sont pas assurés. Ce sont d'ailleurs les joueurs du RCOZ qui se procurent la première frappe du match, malgré une possession de balle bien inférieure à celle des Verts.

En effet, la pire attaque de la Botola Pro, ne s'est pas fait prier

pour profiter des largesses rajaouies grâce à des transitions rapides vers l'avant et à un pressing de chaque instant. Ordonnés, équilibrés, peu soucieux d'avoir le ballon, les hommes de Mounir Chebil ont tout fait plus vite, bien mieux. Dès les premières minutes Abdelhafid Lirki trouvait la faille dans une défense rajaouie mal alignée pour servir parfaitement Mourad Hibour, qui résistait à la charge de Omar Arjoune avant de frapper sans réussir à cadrer son tir.

Trop lâche au marquage

La faute à qui ? Et bien, un peu tous les rajaouis sur le terrain. Un manque criant d'agressivité, peu importe que l'on parle de la défense, du milieu, ou de l'attaque. Une distance bien trop lâche au marquage sur le porteur de balle. Un déficit important dans l'intensité des courses, que ce soit pour se replier ou avancer.

L'autre problème que les Verts doivent absolument régler est lié à leur efficacité devant les cages adverses. Si les succès dans 7 matches, toutes compétitions confondues, a masqué ce problème, il est tout de même bien réel. Mercredi contre le RCOZ, le Raja a frappé 11 fois au but sans trouver la faille. Si les Rajaouis tentent beaucoup leur chance, ils manquent cruellement de précision. Seulement 18 % de leurs tirs ont été cadrés, comme lors des deux précédentes journées contre le FUS et le DHJ. Cette défaillance devra être combattue au plus vite si les aigles verts veulent rester aux avant-postes du

championnat et prétendre à aller le plus loin possible dans la compétition continentale.

Avec Lasaad Chabi, les joueurs du Raja ont depuis le début de saison le contrôle du ballon (61 % de possession au total depuis le début du championnat). Certes, il s'agit d'un atout considérable pour multiplier les vagues offensives. Mais cette possession du ballon entraîne aussi des dangers. Le charnière centrale a pris l'habitude de ne jamais se débarrasser du ballon, préférant repasser par son gardien Anas Zniti. Ce dernier effectue la quasi-totalité de ses relances en cherchant une solution très courte pour repartir proprement vers l'avant. Un style à risques qui étouffe souvent les adversaires.

Mais quand un seul joueur n'accomplit pas parfaitement sa tâche toute l'équipe est sanctionnée. C'est notamment le cas de Mahmoud Benhalib, du capitaine Mohcine Moutaouali et du meneur de jeu des Verts, Abdelilah Hafidi qui ont provoqué le plus de pertes de balle cette saison. Si Hafidi rayonnait au milieu depuis plusieurs années, il a marqué un coup d'arrêt fatal en ce début de saison. Pertes de balle (17 par match), contrôles manqués, mauvaises décisions, en déficit dans le contre un, il est devenu tout le contraire de ce qu'il était. Et il ne pourrait même pas se plaindre de ne pas avoir eu d'espace : le RCOZ lui en a laissé. Il est rarement parvenu à accélérer le jeu, parfois rattrapé par ses adversaires. Il finit avec aucune passe clé. On notera également son contrôle trop long en phase offensive qui anéantit souvent des occasions en or de se montrer dangereux. Dans certains de ses contrôles, la posture est la même que celle de Zizou, sauf que la balle finit à un mètre de lui et que les adversaires sont déjà partis en contre-attaque.

Défensivement, il participe très peu au travail collectif et s'arrête à la perte de balle. Ce qui pénalise sévèrement le style de jeu choisi par le tunisien Lasaad

Chabi qui se base sur le «gegenpressing» ou ce qu'on appelle aussi «contre-pressing». Il s'agit d'une forme de pressing qui consiste à presser l'adversaire juste après avoir perdu le ballon. L'idée de base, créée par Ralf Rangnick et popularisée par Klopp et Guardiola, peut paraître assez simple mais elle demande en réalité une rigueur et un sens tactique très pointus.

Lors d'un gegenpressing, le coach demande à ses joueurs de presser en tant que bloc organisé au moment précis où ils passent en formation défensive. Toute l'équipe chasse le ballon et, dans le cas idéal, le récupère immédiatement. L'objectif est double: empêcher la contre-attaque de l'adversaire dans un premier temps, et récupérer le contrôle du ballon dans un second temps.

Il ne s'agit pas d'une désorganisation de l'équipe. C'est plutôt un acte délibéré et extrêmement bien planifié, mais souvent gâché par des joueurs comme Abdelilah Hafidi, Mohcine Metouali ou encore Mahmoud Benhalib qui est souvent critiqué pour ses performances mais également son comportement sur le terrain. Son égoïsme et son entêtement agace et se reflète parfaitement dans les statistiques. Selon Sofascore, il perd une moyenne de 18 ballons par match, plus que n'importe quel autre joueur rajaoui depuis le début de la compétition.

Un projet tactique innovant pour affronter le WAC

Plus qu'un match raté, les rajaouis ont permis de part leur prestation cataclysmique à leur rival wydad et leader du championnat de creuser l'écart le portant à 5 points, à trois jours seulement du derby.

Si cette année, les Rajaouis de Lasaad Chabi proposent un style de jeu offensif, basé sur une possession de balle outrancière, il pourrait leur coûter cher face au WAC et sa ligne d'attaque flamboyante.

Le Raja a la capacité d'instaurer un pressing haut pour récupérer le ballon en moins de 10 secondes, si ses joueurs s'impliquent davantage. Mais celui-ci n'aura pas la même efficacité face au WAC qui possède des joueurs talentueux, surtout Aymen Hassouni très à l'aise techniquement, capable de se sortir de ces zones de pression.

S'il est fort probable qu'ils encaisseront au moins un but, les hommes de Chabi devront être en capacité de produire des actions offensives à répétition pour espérer l'emporter. Sans toutefois s'exposer constamment et de manière trop naïve.

Même si le WAC n'a perdu aucun match et n'a concédé qu'un seul nul cette saison, contre le Chabab de Mohammedia (0-0), il a souvent été mis en difficulté par des équipes joueuses, qui ont proposé un contenu intéressant, ne s'arc-boutant pas dans leur camp. Ce fut le cas du MAS de Fès, passé proche de la victoire.

Les Verts pourront s'inspirer de ce match du MAS qui a grandement fait souffrir le WAC. Malgré la défaite, les Fassis ont réussi à isoler le meneur de jeu wydad, beaucoup moins en vue qu'habituellement grâce à des prises à deux voire à trois. Contenir Aymen Hassouni et Yahya Jabrane et les forcer à se séparer du ballon en posture défavorable, pourrait être une tactique payante. Même si avec Mbenza, Msuva et Lafi, entre autres, le danger sera multiple côté wydad. Un sacré casse-tête pour Lasaad Chabi qui jouera son deuxième derby à la tête du RCA.

Nul doute que le tunisien va devoir insuffler un projet tactique innovant à ses hommes pour ce duel si particulier. Pour bousculer le WAC, les Rajaouis vont devoir prendre des risques et ne pas renier leur philosophie et actuelle. D'autant que face au Wydad, les occasions devraient logiquement être moins nombreuses pour le Raja. Un Hamid Ahadad bien inspiré pourrait être la clé.

Mehdi Ouassat



Soufiane Rahimi de nouveau buteur

L'international marocain Soufiane Rahimi a inscrit le but de la victoire de son équipe d'Al Ain face à Al Dhafra (1-0), mardi soir au "Hazza Bin Zayed Stadium", en match comptant pour la 9ème journée du championnat émirati de football (UAE Pro League).

Grâce à cette victoire, Al Ain consolide son avance au classement avec un total de 21 points.

L'ancien Vert s'était également offert un but sublime face au Emirates Club de Tarik Sektioui (2-0), lors de la manche aller du 1er tour de la Coupe Etissalat.

À la faveur de ces performances, il a été élu meilleur joueur du championnat émirati de football pour le mois de septembre.

“Magnifique” mais instable, la Libye accueille de nouveau des touristes

Un pays “magnifique” mais instable: une centaine de touristes européens ont entrepris un périple inédit à travers les vastes étendues du désert libyen, formant le plus important groupe de voyageurs étrangers à visiter ce pays depuis presque 10 ans.

Les sirènes des policiers retentissent à travers la ville fortifiée de Ghadames, ouvrant le passage à des dizaines de gros 4x4 transportant des touristes italiens, français, islandais ou suisses.

À l’instar des autres villes libyennes, cette oasis bâtie au milieu d’une palmeraie n’avait pas reçu de groupes de touristes depuis 2012, du fait du chaos consécutif à la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

À la faveur de la fin des combats entre camps rivaux à l’été 2020 et du processus politique en cours visant à pacifier le pays, Ali el-Kouba, qui dirige une agence de voyages privée, a organisé ce road-trip pour “casser le mur de la peur chez de nombreux admirateurs du Sahara libyen”, confie-t-il à l’AFP.

Avec le soutien des autorités, qui ont sécurisé le circuit et fourni des policiers pour escorter le convoi, M. Kouba a “offert gracieusement” le voyage à une centaine de touristes eu-

ropéens, pour beaucoup des baroudeurs aguerris qui connaissaient déjà le pays.

C’est le cas de Jean-Paul, un Français de 57 ans: “La dernière fois (en Libye) remonte à plus de dix ans. Nous avions découvert un pays magnifique, avec des paysages extraordinaires et des gens très accueillants”, se souvient-il.

“Bien sûr, nous avions envie de revenir. Les événements ont fait que pendant dix ans, cela n’a pas été possible, et là, on nous a fait savoir qu’on pouvait éventuellement revenir en étant encadrés, en sécurité, les gens sont toujours accueillants et on sent que les Libyens ont envie de revoir des touristes”, dit le voyageur.

“Nous voici à Ghadames, après 10 ans d’absence”, renchérit d’une voix enthousiaste l’Italien Giovanni Paolo, coiffé d’un chèche jaune façon Touareg. “Nous étions sûrs d’être les bienvenus dans ce merveilleux pays”, lance dans un grand sourire ce voyageur d’une cinquantaine d’années.

Arrivé via un poste-frontière avec la Tunisie, le groupe a passé une nuit à la belle étoile avant de s’élancer à la découverte du grand sud libyen fait de dunes et de rocailles, en passant par la pittoresque Ghadames, située à 650 km au sud-ouest de Tripoli.

Connue sous le nom de “Perle du désert”, Ghadames est l’une des plus anciennes villes de la région pré-saharienne.

Armés d’appareils photo et de smartphones, les visiteurs arpentent en groupe la médina de l’ancienne cité caravanère, avec ses ruelles labyrinthiques peintes à la chaux, ses boutiques d’artisanat et ses maisons traditionnelles, renforcées par des troncs de palmiers.

Dans la partie nouvelle de cette ville inscrite au patrimoine mondial de l’Unesco, une élégante mosquée à deux minarets se dresse face à des villas cossues au ton ocre ornées de cornes blanches, reprenant les éléments architecturaux typique de la vieille ville.

Jean-Jacques Sire, un Français de 67 ans, a découvert en 1994 la Libye où il a “rencontré une population d’un accueil exceptionnel”, avant d’y retourner quatre ans plus tard. “Quand j’ai su qu’il y avait un groupe d’amis qui était prêt à revenir, je n’ai pas hésité”, raconte-t-il, barbe blanche et chapeau melon noir sur la tête.

Secteur confidentiel dans un pays où la paix demeure fragile et l’économie dominée par le poids des hydrocarbures, le tourisme avait connu une timide ouverture dans les années 2000.



À l’époque, le régime de Kadhafi venait d’entreprendre un retour sur la scène internationale, couronné par la levée d’un embargo onusien en 2003.

Des visas de tourisme avaient été émis pour la première fois et un ministère avait été créé. En 2010, 110.000 touristes étrangers avaient visité la Libye, générant 40 millions de dollars (33 millions d’euros) de recettes.

Tout s’est arrêté net en 2011. “L’idée derrière le voyage était de

faire revenir les touristes européens et aujourd’hui ils sont là”, se réjouit Khalid Derdera, coordinateur général du voyage, qui veut contrecarrer “l’idée selon laquelle la Libye est un Etat défaillant”.

Malgré les avancées politiques des derniers mois, la sécurité demeure néanmoins précaire. La plupart des pays déconseillent formellement à leurs ressortissants de s’y rendre, retardant la relance du secteur.

Recettes

Couscous Marocain



Ingrédients (6 personnes):

800G de couscous 400G de viandes de veaux 3 Courgettes 3 Carottes 2 Aubergines 3 Navets 400G de potirons 1 Gros oignon 3 Grosses tomates 3 Litres d’eau 2 Louches d’huile de table 1,5Cac de gingembre poudre 1Cac de poivre 1Cac de paprika 1Cac de curcuma 1Cac de sel.

Préparation:

Tout d’abord on épluche tout les légumes puis on met dans le bas récipient du couscous (appelé Barma) les morceaux de viande l’oignon coupé en tranches les épices les tomates coupés en petits dés plus 1 louche d’huile, on laisse l’ensemble sur feu moyen pendant 5 min en remuant de temps en temps, puis on ajoute au récipient 2 litres d’eau plus tout les légumes coupés en morceaux sauf le potiron et on laisse cuire à couvert.

Dans un autre récipient large on verse le couscous on le fait mouiller avec un peu d’eau en remuant avec la paume de la main puis on le met dans un couscoussier (appelé cascass) et on

le dépose sur le premier récipient (Barma) quand le mélange dedant bouille et on laisse le couscoussier 15 min, puis on fais descendre le couscoussier, on verse le couscous dans le grand récipient on le mouille avec un grand verre d’eau plus peu de sel puis on le frotte avec un peu d’huile et le laisse reposer qlq min.

On rend le couscous dans le couscoussier puis on le dépose sur la Barma pendant 15 min, puis on refait le même travail avec le couscous comme pour la première fois.

Dans le récipient du bas (Barma) on ajoute le potiron.

On rend le couscous dans le couscoussier puis on le dépose sur la Barma pendant 15 autres min, puis on verse le couscous dans le grand récipient et on désperse ses graines à la main (attention c’est très chaud).

Dans un grand plat on met le couscous en bas et on dépose dessus les morceaux de viandes puis les légumes et on mouille le couscous avec un grand verre de l’eau de la Barma et on met un peu de cette sauce dans un bol.

Des chiens détectives au service des lézards en danger et des voies ferrées

La truffe fureuse, ils reniflent le sol à la recherche de petits animaux: six chiens détecteurs d’espèces protégées viennent de rejoindre la compagnie ferroviaire allemande Deutsche Bahn, qui compte sur ces fins limiers pour accélérer ses chantiers.

Les chiens “peuvent directement nous conduire là où vivent les animaux” et l’opération est “moins dépendante de la météo et des saisons”, se félicite Jens Bergmann, directeur des projets d’infrastructure pour la filiale réseau de Deutsche Bahn.

C’est ainsi que Finya, Fenna, Storm, Eskil, Monte et Whisper ont été recrutés par la compagnie nationale pour repérer, grâce à leur odorat affûté, serpents, crapauds, chauve-souris ou lézards, avant le début des chantiers.

Objectif: faciliter les mesures de protection et accélérer la construction.

Actuellement, ce travail minutieux, effectué par des spécialistes, peut durer un an.

Réduite à moins de deux mois, la recherche confiée aux détectives canins est aussi moins invasive pour la nature.

Et elle permet d’éviter “la mauvaise surprise de trouver des animaux quand les machines sont déjà sur place”, souligne Kathleen Spittel-Schnell, l’une des éducatrices canines.

«ça peut entraîner des délais supplémentaires pour le projet ou, pire, une interruption complète de la construction», explique cette “référénte pour la cartographie des espèces”, employée par le groupe ferroviaire.

Un dernier, la justice avait contraint le groupe Tesla à suspendre temporairement son chantier

d’usine de voitures électriques, près de Berlin, après une plainte d’associations craignant la destruction d’habitat naturel de lézards et de serpents protégés.

Conformément à la loi, Deutsche Bahn a déjà procédé à plus de 12.000 relocalisations d’espèces menacées depuis 2010. Mais les chantiers vont se multiplier, avec quelque 170 milliards d’euros d’investissements en dix ans pour des milliers de projets. Etape clé de l’entraînement: Whisper passe devant la “scentbox”, une “boîte à odeurs” qui cache dans un de ces multiples trous l’odeur d’une espèce à signaler.

Rapidement, le Golden Retriever, vêtu d’une petite veste au logo de Deutsche Bahn, balaie la devanture de son museau, puis plonge son nez dans le trou repéré.

Monte, un Cocker anglais de tout juste un an, connaît déjà la consigne s’il flaire une espèce intéressante: ne pas y mettre les pattes ou le museau.

Calme, le détective aux longues oreilles brunes s’assoit et attend.

Son maître intègre ensuite l’espèce repérée sur une carte interactive, communiquée aux autorités.

S’ils sont utilisés pour la surveillance d’écosystème “depuis des décennies”, “les chiens de détection n’ont que récemment obtenu une attention sérieuse des écologistes”, note une étude parue en mars dans la revue britannique “Methods in Ecology and Evolution”.

Les “wildlife detection dogs” sont déjà utilisés aux Etats-Unis.

Aux douanes, les truffes canines ont également déjà fait leurs preuves pour déceler le trafic d’espèces menacées ou d’ivoire.